

Dimanche 30 Novembre 2025

N° 5246

17^e année

Prix 20 DA www.reflexion.dz

RÉGULARISATION FONCIÈRE

**Plus de 17000
dossiers validés
à Oran** p.7

DÉCLARATION DE PERTE DE DOCUMENTS

**Saïd Saâyoud lance la
plateforme numérique
de la DGSN** p.3



MOSTAGANEM

DISPONIBILITÉ CONFIRMÉE DU TRANSPORT PUBLIC DANS PLUSIEURS COMMUNES

La direction des transports de la wilaya de Mostaganem a confirmé la disponibilité suffisante des moyens de transport public, à la suite d'une sortie de terrain effectuée jeudi, dans la commune de Stidia, suivie d'une réunion officielle au siège de la direction, en présence du président de l'APC et de membres de l'APW. Lire page 9



**LE JOURNALISTE SAÂD
BOUAKBA PLACÉ EN
DETENTION PROVISOIRE** p.2

Le journaliste Saâd Bouakba placé en détention provisoire



tagés l'argent du Front de libération nationale (FLN), Saâd Bouakba choque l'opinion publique par des vérités inédites », c'est le titre de ladite émission, précise le communiqué, soulignant que l'écrivain avait alors affirmé que ces chefs se sont accaparés des biens illicitement avant de les placer dans leurs comptes personnels. Des contre-vérités et des fausses déclarations atteignant aux symboles de l'Etat et de la révolution de libération nationale, affirme la même source, indiquant qu'une enquête a été ouverte suite à la plainte de la fille de Ben Bella. Saâd Bouakba et le gérant de la chaîne qui l'a interviewé ainsi des représentants du ministère des Moudjahidines, constitué partie civile, ont été entendus ce jeudi par le procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Raïs. Poursuivi pour « diffamation » et « atteinte à des symboles de la révolution et diffamation », l'écrivain-journaliste a été donc placé sous mandat de dépôt. Le gérant de la chaîne de télévision a été quant à lui remis en liberté, indique le communiqué.

La Radio Algérienne remporte le prix arabe d'excellence des médias

néral de la Ligue des États arabes (Secteur des médias et de la communication). Ce prix, dans la catégorie « Investigation radio », a été décerné à la journaliste Louisa Mahieddine de la Radio régionale de Tébessa pour son travail intitulé « Jeunesse, réseaux sociaux et intelligence artificielle ». Le concours a rassemblé 150 travaux journalistiques, répartis dans différentes catégories et soumis par des médias de 13 pays arabes, témoignant ainsi de la qualité de la participation et de la diversité des candidatures. Ce prix est considéré comme une reconnaissance arabe du prestige de la Radio algérienne et de son rôle pionnier dans le soutien à une production médiatique de qualité et l'encouragement de l'innovation parmi les jeunes talents journalistiques, notamment sur les sujets liés à la transformation numérique et à l'intelligence artificielle.

Une filiale de Cevital en redressement judiciaire en France

Le groupe Brandt, filiale du groupe algérien Cevital depuis 2014, est en redressement judiciaire depuis octobre 2025. Le tribunal des activités économiques de Nanterre en France a ouvert cette procédure « au bénéfice du Groupe Brandt et de Brandt France » afin de permettre l'arrivée d'un « partenaire » capable de soutenir l'entreprise et de répondre à ses besoins financiers. Brandt emploie environ 750 personnes en France et possède les marques Vedette, Sauter et De Dietrich. Le groupe dispose de quatre usines dans le pays : deux en Centre-Val de Loire, à Orléans et Vendôme, spécialisées dans l'électroménager de cuisson, et deux en région parisienne, à Saint-Ouen et Rueil-Malmaison. Le



groupe est également présent à Sétif, en Algérie, sur un site de 95.000 m² qui emploie 4.000 personnes et produit 8 millions d'appareils par an. Le calendrier de la reprise se précise. Le tribunal examinera les offres le mercredi 3 décembre 2025. Les candidats doivent déposer leur dossier avant le vendredi 28 novembre minuit. Selon ICI Orléans, quatre repreneurs sont actuellement sur les rangs. Parmi eux, le groupe Revive, spécialisé dans la reprise d'entreprises en difficulté, envisage de conserver uniquement le site de Saint-Jean-de-la-Ruelle, dans le Loiret. Son dirigeant, Cédric Meston, a déjà repris la marque Tupperware France en 2024. L'un des autres candidats est le groupe Gladius, basé en Nouvelle-Calédonie, qui souhaite acquérir les deux usines de Centre-Val de Loire pour développer ses activités en France. Les deux autres candidats visent uniquement les marques du groupe, sans reprendre les sites industriels. Ces offres risquent de ne pas recevoir le soutien des pouvoirs publics et de la Région Centre-Val de Loire, qui conditionne son aide à la conservation des deux usines et au maintien des emplois. La procédure de redressement judiciaire permet à Brandt de poursuivre son activité et de geler ses dettes en attendant un repreneur.

L'Algérie élue présidente du Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant

L'Algérie, représentée par Sabrina Gahar, a été élue, avec mérite et brio à la présidence du Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant relevant de l'Union africaine (UA), pour la période 2025-2027, succédant à Wilson Almeida Adao, et ce, lors de la 46e session ordinaire du Comité, tenue à Maseru (Lesotho). L'élection de Mme Gahar à la tête de ce Comité africain constitue une reconnaissance du rôle central que joue l'Algérie en Afrique ainsi que des efforts constants qu'elle déploie pour renforcer la protection et le bien-être de l'enfant aux niveaux national et continental. Elle reflète également l'engagement du pays à honorer ses obligations prises au niveau africain et à promouvoir les valeurs consacrées par l'Acte constitutif de l'UA, au service des peuples et des intérêts du continent. Cette élection traduit en outre la compétence et l'action constructive menée par Mme Gahar depuis son accession au Comité, en oeuvrant à la défense de l'intérêt supérieur de l'enfant africain et à la garantie de la protection et de la promotion de ses droits fondamentaux conformément à la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant. Mme Gahar avait été élue membre du Comité pour un mandat de cinq ans lors des élections tenues en 2023, en marge de la 43e session du Conseil exécutif de l'UA à Nairobi (Kenya).

Réflexion
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Edité par la SARL Réflexion
Siège : 19 Av. Bendhiba Benayad
Centre-ville - Mostaganem
www.reflexion.dz

Directeur Général
Belkacem BELHAMIDECHE

Directeur de la publication
Charef SLAMANI

Directrice de l'administration
Samia MEHAL

Directeur Technique
Hadj Ahmed BENDIA

Administration/Publicité
Tél / Fax : 045 41 36 55 - Mob : 06 61 15 91 41
WhatsApp : 06 61 15 91 41
Email : redacreflexion@gmail.com / administration@reflexion.dz

Rédaction
Tél / Fax : 045 41 33 22 - Mob : 05 55 85 08 58
WhatsApp : 06 61 15 91 41
Email : redaction@reflexion.dz

Impression
SIO - ORAN
Tél: 041 513 597

Diffusion
MPS-Oran
Tél: 0550 172 603

ANEPE
« Pour votre Publicité s'adresse à : l'Entreprise Nationale de communication, d'édition et de Publicité» Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz

Les documents et photographies envoyés, remis ou déposés à la rédaction ne peuvent en aucun cas faire, l'objet de réclamation.

DÉCLARATION DE PERTE DE DOCUMENTS

Saïd Saâyoud lance la plateforme numérique de la DGSN

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Saâyoud, a donné, à Alger, le coup d'envoi du lancement officiel de la plateforme de déclaration électronique de perte de documents, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la transformation numérique, à simplifier les procédures administratives et à moderniser le service public.



Président les travaux d'une rencontre nationale d'orientation au profit des cadres centraux, régionaux et de wilayas de la Sécurité nationale, M. Saâyoud a donné le coup d'envoi du lancement officiel de cette nouvelle plateforme numérique qui vient concrétiser les efforts consentis par la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) visant à simplifier les procédures administratives au profit du citoyen, en tant que maillon important dans l'équation sécuritaire. Lors d'un exposé présenté à cette occasion, la DGSN a fait état de « l'enregistrement de 1,3 million de déclarations de perte en 2024, et de 1,5 million de déclara-

tions depuis le début de 2025 jusqu'au mois courant », d'où l'idée de mettre en place une plateforme électronique pour la numérisation de ce domaine. La plateforme vise, selon l'exposé, à prendre en charge, à distance et à tout moment, les déclarations de perte de documents, sans le besoin de se déplacer, mais aussi à assurer la rapidité dans le traitement des demandes, à réduire les erreurs humaines dans la saisie des données, et à mettre à disposition un service simple à utiliser pour les personnes à besoins spécifiques et les habitants des régions éloignées, outre la création d'une base de données permettant de traiter les demandes et de détecter les demandes

répétitives, la réduction des dépenses d'impression (papier) au niveau des services de police, et la possibilité d'intégration avec d'autres services gouvernementaux via des liens structurels, tout en allégeant la pression sur les services de police. Cette plateforme, développée par les ingénieurs de la DGSN, repose sur une structure technique moderne permettant un traitement de données sûr et efficace, appuyée par un mécanisme développé pour vérifier la véracité des informations et garantir la fiabilité des documents électroniques. Les citoyens peuvent accéder à la rubrique dédiée à la déclaration de perte de documents, sur le site officiel de la Police algérienne.

Edito

Maroc : Quand la presse tombe sous le joug de l'État profond !

Par Amina L.

Le Maroc vient une nouvelle fois de livrer, à travers un enregistrement choc, une radiographie sans concession de son système politique réel. Ce que révèle ce document n'est ni un simple dérapage verbal, ni un conflit interne ponctuel : c'est la preuve éclatante qu'un État profond omniprésent infiltre, contrôle et instrumentalise chaque institution du royaume, y compris celles censées garantir l'indépendance de la presse. Le Conseil national de la presse, censé être un arbitre indépendant et un gardien de la déontologie, apparaît aujourd'hui comme un bras armé au service du pouvoir. Le langage méprisant envers les avocats, les moqueries à l'égard des journalistes et la désinvolture totale face aux normes juridiques ne

sont pas des accidents isolés : ils traduisent une culture institutionnelle où l'arbitraire prime, où l'impunité est la règle et où la déontologie n'est plus qu'un vernis destiné à masquer une autorité profondément autoritaire. Les déclarations du président du Conseil, Younes Moujahid, lorsqu'il menace de « passer les avocats à la serpillière », illustrent crûment l'idéologie qui traverse le système : aucune indépendance n'est tolérée, ni dans la presse, ni dans la justice, ni dans le champ juridique. Toute critique est perçue comme un affront politique, tout journaliste libre comme un ennemi, et toute tentative de transparence comme un acte hostile envers le régime. Cette affaire ne se limite pas à un dysfonctionnement ponctuel. Elle illustre le fonctionnement normal de l'État profond marocain. La Direction générale de la surveillance du territoire (DGST) n'apparaît pas comme un service de renseignement classique, mais comme une force parallèle, omniprésente, qui surveille, oriente et manipule le secteur médiatique. C'est elle qui instaure un climat de peur, écrase les voix indépendantes et transforme chaque institution en sa-

LUTTE CONTRE LE GRAND BANDITISME

Un réseau de dealers et de passeurs clandestins démantelé

La Direction centrale de lutte contre le crime organisé a démantelé une organisation criminelle spécialisée dans le trafic de migrants par voie maritime. Dans une opération de grande envergure menée au cours des derniers jours, les enquêteurs de la SCLCO ont neutralisé l'ensemble de la structure hiérarchique d'un réseau actif dans le passage illégal de migrants par mer et dans le trafic illicite de stupéfiants. Trente-six membres impliqués dans la gestion du réseau ont été arrêtés, tandis qu'un important lot de véhicules haut de gamme, de bateaux à moteurs puissants et de fonds issus des activités criminelles a été saisi. C'est ce qu'annonce ce vendredi un communiqué de la DGSN, accompagné d'une vidéo. Les investigations, conduites pendant plus de six mois en raison des ramifications complexes de l'affaire, ont permis de retracer le mode opératoire du réseau et d'identifier ses membres. Les criminels utilisaient des activités de vente et de location de voitures de luxe pour masquer l'origine de leurs fonds et procéder à leur blanchiment. Sous la supervision du parquet compétent, l'opération a également conduit à la saisie d'un pistolet de quatrième catégorie, de quatre embarcations de grande taille équipées de moteurs puissants et de matériel de navigation, de vingt-deux véhicules haut de gamme et de deux motos. Les forces de sécurité ont également récupéré près de trois milliards de centimes en monnaie nationale issus des activités illicites, ainsi qu'une somme de 6 000 euros, en plus de trois dispositifs lumineux et trois appareils de géolocalisation. Après finalisation des procédures légales de rigueur, les suspects ont été présentés devant le pôle pénal spécialisé de Sidi M'hamed à Alger pour la poursuite de la procédure judiciaire.

ALGERIE-UNICEF

Renforcement de la coopération bilatérale

En marge des travaux de la conférence africaine de la production locale des médicaments, le ministre de la Santé a échangé avec le directeur de la région Mena de l'Unicef. Les deux hommes ont discuté des moyens de consolider la coopération bilatérale, notamment dans la fourniture des vaccins. Le représentant de l'agence onusienne a relevé les hautes capacités de production et logistiques de l'Algérie en matière d'approvisionnement des produits pharmaceutiques. A ce titre, il a affirmé que les perspectives de partenariat sont vastes, tenant compte des besoins de la région. Par ailleurs, la responsable de l'Unicef in-situ, Catarina Johansson a confirmé « le leadership de l'Algérie dans de la coopération sanitaire à l'échelle du continent. Le Pr Ait Messaoudene a soutenu que l'Algérie est disposée à concrétiser des projets conjoints avec l'organisation. Il a annoncé la tenue, dans les prochains jours, d'une « réunion technique pour déterminer les priorités de la coopération ».

BOUDJEMAA PRÉSENTE SES STATISTIQUES AU CONSEIL DE LA NATION :

Les bandes de quartiers en recul

La criminalité liée aux bandes de quartiers connaît une baisse graduelle en Algérie. C'est ce qu'a affirmé Lotfi Boudjemaâ, ministre de la Justice et garde des Sceaux. Lors d'une séance plénière au Conseil de la nation.



Répondant à la question d'un député inquiet de la persistance du phénomène malgré l'ordonnance 20-03 relative à la prévention et à la lutte contre les bandes de quartiers, le ministre a rappelé que ce cadre juridique s'inscrit dans une stratégie nationale plus large, fondée sur la prévention, la répression et l'accompagnement des victimes. Il a rappelé à cet égard que l'Etat a mis en place une Commission nationale de prévention et de lutte contre les bandes de quartiers, chargée d'élaborer une stratégie globale, appuyée par des commissions locales installées dans chaque wilaya. Cette architecture institutionnelle vise à coordonner les actions sur le terrain et à uniformiser les mécanismes de lutte. Sur le volet social, Boudjemaâ a insisté sur le fait que l'Etat assure une prise en charge psychologique, sociale et sanitaire des victimes de

ces bandes, et facilite leur recours à la justice, notamment par l'accès à l'assistance judiciaire. Il a également rappelé que la loi protège désormais les lanceurs d'alerte, un levier essentiel pour encourager le signalement et renforcer la vigilance citoyenne. En matière répressive, le ministre a souligné que l'ordonnance 20-03 constitue un texte spécifique et dissuasif, prévoyant des peines allant de 3 à 15 ans de prison, voire la perpétuité selon la gravité des actes. Les associations peuvent aussi se constituer partie civile, renforçant ainsi l'arsenal juridique disponible. Pour appuyer ses propos, Boudjemaâ a présenté un ensemble de statistiques confirmant un recul tangible : le nombre de condamnés pour des affaires liées aux bandes de quartiers est passé de 1628 en 2022 à 1500 en 2023, puis à 1100 en 2024. Les dossiers judiciaires traités ont également chuté, de 423 en 2022 à 286 en 2024, confirmant

une tendance à la désescalade. Le ministre a également mis en avant le « taux très faible » de détenus pour ce type d'infractions, comparé aux affaires liées au trafic de drogue, avec lesquelles ces bandes entretiennent souvent des liens étroits. Il a insisté sur le fait que cette baisse résulte d'une approche intégrée combinant prévention, poursuite rapide des délinquants, sanctions fermes, et engagement citoyen. « Ces infractions sont désormais bien maîtrisées », a-t-il affirmé, soulignant la réduction du port d'armes, des agressions publiques et de la formation de groupes criminels. Enfin, tout en reconnaissant que des incidents isolés peuvent susciter une émotion légitime, le ministre a appelé à éviter toute amplification excessive du phénomène. Il est utile de rappeler ici qu'en octobre dernier, Lotfi Boudjemaâ avait appelé les juridictions à redoubler d'efforts contre toutes les formes de grande criminalité.

MONOXYDE DE CARBONE :

18 personnes secourues en 24 h

Les services de la Protection civile ont enregistré une activité intense durant ces dernières 24 heures, avec un total de 2 812 interventions, soit en moyenne une intervention toutes les 30 secondes, selon un communiqué de la Direction générale de la

Protection civile. Concernant les incidents liés au monoxyde de carbone, les équipes ont effectué neuf interventions, au cours desquelles 18 personnes ont été secourues. Fort heureusement, aucun décès n'a été signalé dans ce type d'accidents. Par

ailleurs et concernant les accidents de la circulation, les services de la Protection civile ont enregistré 137 accidents de la circulation à travers plusieurs wilayas du pays. Ces accidents ont causé un décès et fait 169 blessés, pris en charge par les secours.

CONFÉRENCE AFRICAINE SUR LE MEDICAMENT

29 pays adoptent la Déclaration d'Algér

Les participants à la Conférence ministérielle africaine sur la production locale de médicaments et de technologies de la santé ont adopté la « Déclaration d'Algér », qui constitue une plateforme commune pour renforcer la souveraineté sanitaire du continent, à travers l'unification des efforts visant à développer l'industrie pharmaceutique africaine et à réduire la dépendance à l'importation. Cette Déclaration vient couronner deux jours de discussions entre les ministres de la Santé et de l'Industrie pharmaceutique, et les représentants des instances africaines et internationales participant à cette conférence, qui se tient au Centre international de

conférences (CIC) Abdellatif-Rahal à Alger, sous le Haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Cette Déclaration, dont le texte a été lu par le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Koudri, a été adoptée par les 29 pays participant à la Conférence, à savoir : l'Algérie, l'Afrique du Sud, l'Angola, le Bénin, le Botswana, le Burkina Faso, le Cameroun, le Congo, la République démocratique du Congo, Djibouti, l'Égypte, l'Éthiopie, le Gabon, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Kenya, Madagascar, le Mozambique, le Niger, le Nigeria, le Rwanda, le Sénégal, la Sierra Leone, la Tanzanie, le Tchad, le Togo, l'Ouganda, la

COOPÉRATION SÉCURITAIRE

Les chefs d'état-major de la NARC se réunissent à Alger

L'Algérie a accueilli la 13e réunion du Conseil des ministres de la Défense et la 14e réunion du Comité des chefs d'État-major des pays membres de la Capacité régionale d'Afrique du Nord (NARC) qui comprend l'Algérie, l'Égypte, la Libye, la Mauritanie et la République arabe sahraouie démocratique, a indiqué le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. Ces réunions qui se sont déroulées au niveau du Cercle national de l'armée à Beni Messous, ont vu la participation du général major Mohamed Salah Benbicha et d'autres cadres de du MDN et de l'ANP, un représentant du ministère des Affaires étrangères ainsi que des représentants des ministres de la Défense et des chefs d'état-major des pays membres de la Capacité régionale de l'Afrique du Nord et des experts des pays membres de la NARC l'ordre du jour de cette réunion était consacré à l'évaluation des activités de cette Capacité durant l'année 2025 et l'examen des moyens et mécanismes de développement de ses composantes, a rapporté le communiqué du MDN. L'objectif de cette réunion est de renforcer la coordination existante entre les États membres pour faire face aux menaces pesant sur la sécurité et la sûreté de la région, ajoute la même source. Les travaux se sont achevés par la signature du rapport final de la treizième réunion du Conseil des ministres de la Défense et de la quatorzième réunion du Comité des chefs d'état-major des États membres en matière de Capacités régionales en Afrique du Nord.

SANTÉ

L'Algérie et l'Égypte veulent renforcer la coopération

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a reçu à Alger le ministre égyptien du Secteur des entreprises publiques, Mohamed Chimi, en marge du Conference ministérielle africaine sur la production locale des médicaments et des technologies de la santé, organisée vendredi soir au Centre international des conférences Abdellatif-Rahal, sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Selon le communiqué du ministère publié samedi, M. Aït Messaoudène a salué la participation de l'Égypte à l'initiative lancée par l'Algérie visant à renforcer la production locale de médicaments et de technologies médicales. Il a également salué le rôle majeur joué par les deux pays dans la promotion de la coopération sanitaire au niveau africain. Dans cette optique, le ministre a souligné l'importance de ce rendez-vous continental, véritable plateforme pour unifier les efforts africains dans le domaine pharmaceutique, améliorer la sécurité sanitaire et soutenir les trajectoires de développement durable dans la région. Affirmant la nécessité de concrétiser les engagements de « la Déclaration d'Algér », il a appelé à les traduire en programmes opérationnels et projets tangibles au bénéfice de tous les citoyens africains. Il a réaffirmé à cette occasion la détermination commune de l'Algérie et de l'Égypte à poursuivre la coordination et à renforcer la coopération pour bâtir un système de santé africain « plus résilient et durable ». Pour sa part, le ministre égyptien a salué l'organisation par l'Algérie de cette rencontre d'envergure, qu'il a qualifiée « d'opportunité précieuse » pour consolider les relations bilatérales et approfondir la coopération sanitaire entre les deux pays. Il a insisté sur la profondeur des liens historiques et fraternels unissant l'Algérie et l'Égypte.

Zambie et le Zimbabwe. La « Déclaration d'Algér » comporte 13 engagements collectifs des pays africains participants, reflétant une vision commune visant à garantir la sécurité sanitaire du continent. Ces engagements concernent le renforcement des pôles de fabrication des produits pharmaceutiques et des vaccins au niveau local et régional à travers l'Afrique, en tirant profit des opportunités offertes par la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), ainsi que l'encouragement de partenariats durables entre les secteurs public et privé pour accroître les capacités industrielles et stimuler les investissements à long terme.

49E CONFÉRENCE DE L'EUCOCO

La complicité française avec le Maroc unanimement dénoncée

La 49e conférence de la Coordination européenne pour le soutien et la solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco) a démarré sur les chapeaux de roues à Paris comme un miroir tendu à la France, révélant l'écart douloureux entre ses valeurs proclamées et ses choix politiques réels.



Acueillir en plein cœur de Paris un rassemblement international dédié à la solidarité avec le peuple sahraoui aurait dû être l'occasion pour ce pays, jadis porte-étendard de la liberté, de renouer avec l'esprit de décolonisation qui l'a fait briller. Mais la vérité, assénée sans détour par le Premier ministre sahraoui Bouchra Hamoudi Bayoun, est implacable : les positions françaises sur le Sahara occidental sont en totale contradiction avec l'héritage républicain de liberté, d'égalité et de fraternité. Elles trahissent un récit national et révèlent une complaisance assumée vis-à-vis de l'occupation marocaine. Depuis cinquante ans, Paris s'est placée du côté des violations, soutenant de fait le Makhzen

dans sa colonisation du Sahara occidental. Sans cette complicité politique, diplomatique et militaire, le Maroc aurait été défait depuis longtemps, militairement comme diplomatiquement, et la région aurait pu avancer vers une solution conforme au droit international. Au lieu de cela, la France a encouragé toutes les dérives : l'accord conclu entre la Commission européenne et le Maroc pour blanchir l'origine des produits agricoles du Sahara occidental, en violation de l'arrêt clair de la Cour de justice de l'Union européenne ; la honteuse mauvaise traduction de la dernière résolution onusienne sur la MINURSO, destinée à diluer l'exigence du référendum ; et plus généralement un soutien constant aux stratégies d'évitement du droit international menées par Rabat. Dans ce contexte, la tenue de cette 49e EUCOCO en France prend un relief particulier. Elle n'est pas seulement un espace de solidarité avec un peuple opprimé, elle devient un acte d'accusation politique contre un pays qui, au lieu de défendre le droit des peuples à disposer eux-mêmes, s'est rangé du côté d'une puissance occupante. Les participants – parlementaires, élus, militants, universitaires, syndicats – viennent rappeler à Paris ce qu'elle prétend avoir enseigné au monde : on ne trahit pas la décolonisation, on ne renie pas les droits fondamentaux d'un peuple, on ne joue pas contre la justice internationale pour plaire à un régime qui a fait de la répression, de la spoliation et de la propagande d'État ses outils de gouvernement.

ETATS-UNIS

Trump va annuler des documents signés par Biden

Donald Trump a ravivé ses accusations contre Joe Biden en affirmant que tous les documents signés à l'aide d'une machine à signer (un dispositif couramment utilisé au gouvernement américain) seraient désormais « annulés ». Sur Truth Social, le président a assuré que « tout document signé par Joe l'en-dormi (« sleepy Joe » en anglais) à l'aide de la machine à signer [...] est par la présente annulé et n'a plus aucune force ni effet ». Cette déclaration, aux implications juridiques in-

certaines, intervient alors que Donald Trump fait depuis plusieurs mois de cet appareil un angle d'attaque pour contester la légitimité des décisions de son prédécesseur. La machine à signer, un automate reproduisant fidèlement une signature enregistrée, sert à accélérer la validation de documents administratifs et décrets. Le gouvernement comme des entreprises y ont recours pour des raisons de volume, sans que cela remette en cause l'authenticité des textes. Donald Trump affirme ce-

POUR CONSOLIDER LE PARTENARIAT STRATEGIQUE :

Poutine attendu en Inde les 4 et 5 décembre

Le président russe Vladimir Poutine se rendra à New Delhi les 4 et 5 décembre pour une visite officielle centrée sur le renforcement du « partenariat stratégique privilégié » entre la Russie et l'Inde, a annoncé le Kremlin. L'Inde demeure l'un des principaux acheteurs de pétrole russe et dépend depuis des décennies des armes fournies par Moscou. Toutefois, New Delhi a également acquis près de 30 milliards de dollars (26 milliards d'euros) d'armements américains

au cours des dix dernières années, tout en cherchant à augmenter sa production nationale de matériel militaire. « Ils (les Russes) ont été nos amis par beau et mauvais temps, et nous n'allons pas cesser notre coopération en matière de défense avec eux de sitôt, mais je tiens à souligner que l'Inde suit une politique d'autonomie stratégique », a déclaré vendredi à New Delhi le secrétaire à la Défense, Rajesh Kumar Singh. La dernière visite de Vladimir Pou-

DEUX JOURS APRÈS LE RENVERSEMENT DU PRÉSIDENT EMBALO

L'Union africaine suspend la Guinée-Bissau de ses instances

L'Union africaine (UA) a suspendu de ses instances la Guinée-Bissau, deux jours après le renversement du président Umaro Sissoco Embalo et la prise de pouvoir par des militaires dans ce pays d'Afrique de l'Ouest, a annoncé le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Mahamoud Ali Youssouf. L'UA a décidé « de suspendre avec effet immédiat » la Guinée-Bissau de ses instances, a-t-il déclaré à la presse. Le président de la Commission de l'UA avait réaffirmé, jeudi dans un communiqué, la position de l'union contre tout changement anticonstitutionnel des gouvernements, en vertu des principes de l'Acte constitutif de l'UA (2000), de la Déclaration de Lomé sur les changements anticonstitutionnels de gouvernements (2000), de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance (2007) et du Consensus d'Ezulwini (2009) qui considère illégaux les changements anticonstitutionnels des gouvernements. Mercredi, des militaires avaient annoncé avoir renversé M. Embalo et suspendu les élections présidentielle et législatives du 23 novembre, dont les résultats devaient être annoncés sous peu dans ce pays lusophone. La junte désormais au pouvoir a nommé le général Horta N'Tam, jusqu'ici chef d'état-major de l'armée de terre comme président de la transition, qui doit durer un an. Après avoir été dans un premier temps arrêté par des militaires, Umaro Sissoco Embalo a rejoint jeudi le Sénégal. Le candidat d'opposition à la présidentielle, Fernando Dias, qui soutient avoir remporté le scrutin, a affirmé à la presse être « en sécurité » et se cacher dans le pays. La prise de pouvoir par les militaires a été largement critiquée, notamment par le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres qui a dénoncé une « violation des principes démocratiques » et par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) qui a suspendu le pays de « tous les organes décisionnels ».

POUR SIGNER UN ACCORD DE PAIX :

Les présidents congolais et rwandais aux Etats-Unis

Le président de la République démocratique du Congo (RDC), Félix Tshisekedi, et le dirigeant du Rwanda, Paul Kagame, se rendront aux Etats-Unis pour signer un accord de paix entre les deux pays le 4 décembre à Washington, a rapporté le média Africa Intelligence. L'accord de paix attendu entre les deux pays vise à régler le conflit de longue date dans l'est de la RDC, où des groupes rebelles sont actifs, a indiqué la source. Lors d'une conférence de presse jeudi, le président rwandais reconnaît qu'il existe bien des contacts pour organiser une rencontre avec son homologue congolais, Félix Tshisekedi, à Washington pour faire avancer le processus de paix, a précisé RFI. De son côté, Félix Tshisekedi a accepté de s'envoler pour la capitale américaine le 4 décembre, où l'attend une séance de signature hautement symbolique avec Paul Kagame, selon des médias africains. Mi-novembre, Kinshasa et les rebelles du M23 ont signé au Qatar un accord-cadre pour le règlement pacifique du conflit dans l'est du pays. Cet accord comprend huit protocoles, dont un est consacré au mécanisme de surveillance du cessez-le-feu, lequel avait été convenu par les parties l'été dernier, mais n'a toujours pas été mis en œuvre. Au cours des quatre dernières années de combats, les rebelles du M23 se sont emparés d'importants territoires dans l'est de la RDC, notamment dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, y compris leurs capitales respectivement Goma et Bukavu.

tine en Inde remonte à décembre 2021, quelques mois avant le déclenchement du conflit entre la Russie et l'Ukraine en février 2022. Selon le Kremlin, « cette visite est d'une grande importance, offrant l'occasion de discuter de manière exhaustive du vaste agenda des relations russo-indiennes en tant que partenariat stratégique particulièrement privilégié ». Washington tente régulièrement de dissuader New Delhi de soutenir économiquement Moscou.

SAISIE DE PRÈS DE 3 KG DE KIF TRAITÉ

Deux réseaux de drogue démantelés à Mostaganem



Par B. Adda

Dans le cadre de la poursuite des efforts des services opérationnels de la sûreté de la wilaya de Mostaganem pour faire face aux dealers de drogue et de substances psychotropes, les éléments de la brigade de lutte contre la grande criminalité et de celle chargée de la lutte contre le trafic de stupéfiants ont réussi, au cours de deux opérations consécu-

tives menées au cours de la semaine écoulée, à démanteler deux réseaux dans le trafic de drogue, avec l'arrestation de six (06) individus , a indiqué un communiqué rendu public. Ces deux opérations sont intervenues à la suite d'un travail de terrain et d'investigations précises, après activation du renseignement par les éléments desdites brigades, sous la supervision du parquet compétent. Elles se sont soldées par l'arrestation de six suspects et la saisie d'une quan-

tité de stupéfiants (kif traité) d'un poids total estimé à 2 kg 795 grammes, ainsi que d'une somme d'argent s'élevant à 10 millions de centimes provenant des recettes du trafic, en plus d'un véhicule et d'une motocyclette utilisés pour le transport et la commercialisation desdits stupéfiants. Pour les délits liés au trafic de drogue, les mis en cause ont été déferés par devant M. le Procureur de la République près le tribunal de Mostaganem.

MOSTAGANEM

Journée d'étude sur les start-ups et le soutien aux jeunes

La wilaya de Mostaganem a organisé une journée d'étude consacrée à la création d'une start-up réussie, visant à renforcer la culture entrepreneuriale et à autonomiser économiquement les jeunes, en présence d'experts, de représentants des organismes publics d'appui, des établissements de formation, de l'université, de porteurs de

projets et des médias. Les interventions ont porté sur les mécanismes permettant de transformer une idée en projet, le rôle des incubateurs dans l'accompagnement, les sources de financement ainsi que les services d'appui destinés aux jeunes. La rencontre a été marquée par une interaction notable et un débat ouvert au cours du

quel les jeunes ont exprimé leurs principales préoccupations concernant les étapes de création et de soutien. La journée d'étude s'est clôturée par des recommandations pratiques qui seront transmises aux autorités concernées, en vue d'assurer le suivi et de renforcer les opportunités de création de start-up au niveau de la wilaya. **Zakaria D.**

INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Trois personnes secourues à Sidi Bel-Abbès

L'unité sectorielle de la Protection civile de Boukhaneffis, dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, est intervenue vendredi après-midi au quartier El Bordj, dans la commune de Boukhaneffis, pour porter secours à trois personnes d'une même famille, retrouvées sans

connaissance après une intoxication au monoxyde de carbone provenant d'un chauffe-eau installé dans le couloir du logement, en l'absence d'un conduit d'évacuation des fumées, a indiqué un communiqué officiel. Les victimes, deux femmes et un homme

âgés de 16, 50 et 62 ans, ont été ranimées sur place grâce à l'intervention des équipes de secours, qui leur ont administré de l'oxygène avant de les évacuer, dans un état stable, vers le service des urgences de l'hôpital mixte de Telagh. **B. Adda**

MOSTAGANEM

Lancement du chauffage central à la clinique de Safsaf

La cheffe de daïra de Bougurat, dans la wilaya de Mostaganem, Mme Nesrine Mouzaoui, accompagnée du président de l'APC de Safsaf, M. Chaib Adda El Hadj, et du directeur de la santé et de la population de la wilaya de Mostaganem, M. Khalil Mohamed Toufik,

en présence du député M. Belmokhtar Bensabih et du directeur de l'établissement public de santé de proximité de Mesra, a supervisé l'installation du chantier de réalisation du système de chauffage central à la clinique polyvalente « Chahid Gherbi Abdelkader » dans la

commune de Safsaf. Cette opération a été effectuée en présence de l'entreprise chargée des travaux et s'inscrit dans une démarche visant à améliorer les conditions d'accueil et à garantir un environnement de soins adapté aux patients ainsi qu'au personnel médical. **Zakaria D.**

MOSTAGANEM

Inspection de projets hydrauliques à Oued El Kheir

Dans le cadre des efforts visant à améliorer l'alimentation en eau potable, une équipe technique a procédé, à la visite d'un puits traditionnel situé dans la zone de Naïma, relevant de la commune de Oued El Kheir, daïra d'Ain Tedèles, wilaya de Mostaganem, afin d'évaluer les possibilités de son exploitation. Cette mission a été suivie d'une présentation de l'avancement d'un projet structurant programmé pour l'année 2026 dans le cadre des investissements du secteur des ressources en eau. Le programme prévoit la réalisation d'un réservoir d'une capacité de 250 m³ au niveau de Mekhatria, l'implantation d'une station de pompage, la mise en place d'un nouveau réseau de distribution ainsi que le renouvellement et l'extension du réseau existant. Ces travaux bénéficieront aux habitants des douars de Mekhatria, Amamra et Zaouia. Ces initiatives traduisent une volonté claire d'améliorer durablement la disponibilité de l'eau potable dans plusieurs zones rurales, tout en renforçant les infrastructures hydrauliques et en assurant un meilleur confort de vie aux populations concernées. **Tayeb Bey Abdelkader**

AGRICULTURE À MOSTAGANEM

Réunion sur l'avancement de l'assainissement du foncier

Dans le cadre du suivi du dossier de l'assainissement du foncier agricole, le directeur des services agricoles de la wilaya de Mostaganem a présidé, jeudi, une réunion de coordination en présence du directeur de l'Office national des terres agricoles, de la cheffe de service de l'aménagement rural et de la promotion de l'investissement ainsi que des responsables des antennes agricoles des différentes daïras de la wilaya. Cette rencontre a permis de faire le point sur l'état d'avancement de l'opération au niveau de chaque circonscription, à travers des exposés oraux détaillant la progression du traitement des dossiers et l'identification des problématiques rencontrées sur le terrain. À cette occasion, le directeur a donné des orientations visant à accélérer la cadence du travail afin d'atteindre les objectifs fixés, notamment en matière d'identification des véritables exploitants des terres agricoles. Il a également annoncé la tenue de nouvelles réunions d'évaluation pour assurer le bon déroulement de cette opération stratégique. Il est à rappeler que plusieurs rencontres ont déjà été organisées au niveau de la wilaya. **Tayeb Bey Abdelkader**

EL-BAYADH

Saisie de près de 550 unités de boissons alcoolisées

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité en milieu urbain, les éléments de la 4^e sûreté urbaine de la sûreté de wilaya d'El Bayadh, ont interpellé un individu âgé de 52 ans, impliqué dans la vente de boissons alcoolisées sans licence, avec la saisie de 542 unités de différentes sortes et tailles, a indiqué un communiqué rendu public. L'opération fait suite à des informations faisant état du stockage, par un individu, d'une quantité de boissons alcoolisées dans son domicile familial dans le but de les commercialiser illégalement. En coordination avec le procureur de la République près le tribunal d'El Bayadh, le suspect a été arrêté et son domicile perquisitionné. L'opération s'est soldée par la découverte et la saisie de 542 unités de boissons alcoolisées de divers types et volumes. Après l'accomplissement de toutes les procédures légales, un dossier judiciaire a été constitué et le suspect a été présenté devant le parquet du tribunal d'El Bayadh, tandis que les produits saisis ont été remis à la Direction des Domaines d'El Bayadh. **B. Adda**

TIARET

Colloque sur la formation professionnelle et le marché du travail



Par B. Adda

La Faculté de droit et des sciences politiques de l'Université Ibn Khaldoun de la wilaya de Tiaret a accueilli le premier colloque national sur l'impact du cadre juridique de la formation professionnelle sur le marché du travail, réunissant plus de 70 participants, ont indiqué des sources concordantes. Parmi eux figurent des chercheurs et experts

provenant de 16 établissements universitaires, ainsi que des professionnels du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, et divers partenaires économiques de l'université. La rencontre a permis d'aborder le sujet sous plusieurs angles, notamment les mécanismes reliant le système de formation professionnelle au marché du travail, l'analyse des textes législatifs régissant le secteur et leur rôle dans le soutien à la dynamique du marché

de l'emploi. Le colloque a également permis de présenter des expériences scientifiques réussies en matière de liaison entre formation professionnelle et marché du travail. Selon les observateurs, les échanges et débats entre chercheurs et professionnels ont été l'élément central de cette première édition, reflétant l'importance d'un dialogue constant pour adapter la formation professionnelle aux besoins économiques du pays.

POLICE D'ORAN

Arrestation d'un fugitif recherché pour plusieurs crimes

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine et pour interroger les personnes recherchées par la justice, les services de la police d'Oran ont appréhendé un individu faisant l'objet de plusieurs mandats d'arrêt. L'opération, menée par la police urbaine du secteur 13 000 Logements - Mers El-Kébir, a permis l'arrestation d'un homme recherché selon six man-

dates d'arrêt, principalement pour constitution de bande criminelle et vols. Cette intervention a été rendue possible grâce à des informations précises sur la présence du suspect dans la zone de compétence de la police, qui a conduit à une enquête de terrain aboutissant à l'identification et à la localisation du fugitif. Âgé d'environ 60 ans, le suspect a été placé sous le contrôle de la justice après que toutes les procédures légales ont été respectées avec le procureur de la République près le tribunal d'Es-Senia. Un mandat de dépôt a été émis à son encontre. Cette arrestation illustre l'efficacité des services de sécurité d'Oran dans la prévention et la répression de la criminalité, renforçant ainsi la sécurité des citoyens dans la wilaya. *Rafik*

INTOXICATION AU GAZ À CHLEF

Une famille de trois personnes secourue

Les services de la Protection civile de la wilaya de Chlef, ont secouru samedi, une famille composée de trois personnes, victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-eau, dans le

quartier des 100 Logements Participatifs, à Boukadir, dans la wilaya de Chlef, ont indiqué des sources concordantes. Selon les mêmes services, l'intervention a eu lieu à 10h58 afin de porter assistance à la

famille touchée par l'intoxication. L'incident a provoqué des difficultés respiratoires chez les trois personnes, âgées de 3 à 34 ans, qui ont été secourues puis transférées à l'hôpital local. *B. Adda*

RÉGULARISATION FONCIÈRE

Plus de 17 000 dossiers validés à Oran

La wilaya d'Oran avance à grands pas dans le vaste chantier de la régularisation foncière engagé conformément à la loi 08-15, destinée à mettre en conformité les constructions inachevées ou non autorisées. Lors de la dernière session de l'APW, un rapport détaillé a mis en évidence l'importance stratégique de cette opération qui répond aux attentes de milliers de citoyens en attente d'un acte de propriété. Selon ce document, 17.320 dossiers ont été validés au niveau des daïras, tandis que 8.297 ont été rejetés et 9.124 reportés pour complément ou réexamen. Plusieurs milliers d'autres sont encore à l'étude. Les intervenants ont insisté sur la complexité multidimensionnelle du volet administratif et sur la nécessité de renforcer les mécanismes de traitement pour gagner en efficacité. En mai dernier, l'Agence de gestion et de régulation foncière et urbaine avait déjà annoncé le traitement de 78 dossiers fonciers permettant la régularisation de 11.907 actes. Cette dynamique concerne notamment 21 programmes LPA datant de 2018, dont 847 actes individuels ont été délivrés, ainsi que sept programmes de logements promotionnels libres, offrant la régularisation à 492 bénéficiaires. Les communes ont également reçu 1.020 livrets fonciers, constituant une véritable base de données du patrimoine public. Ce document officiel répertorie chaque bien avec sa superficie, sa localisation, sa nature et les droits y afférents, permettant une exploitation optimale et une valorisation durable des actifs communaux. Les services impliqués ont été sauvés pour leur travail « accompli en un temps record ». Cette mise à jour des sommiers de constance représente un tournant majeur : elle permet aux collectivités locales d'identifier clairement leur patrimoine, de le protéger, et de l'utiliser dans des projets d'utilité publique. Deux ans auparavant, l'ancien wali d'Oran, M. Saïd Saïoud, avait déjà exhorté les maires à recenser l'ensemble des biens communaux, à renforcer la collecte des taxes et à revoir les cahiers des charges des locations commerciales concédées à des prix symboliques. La nouvelle dynamique engagée montre que cette orientation porte désormais ses fruits. *Rafik*

BIR EL-DJIR (ORAN)

Le quartier Yasmine respire après la suppression du marché anarchique

Dans le cadre des opérations régulières de lutte contre les marchés anarchiques et de protection du cadre de vie, les services compétents ont procédé, à une vaste intervention au niveau du quartier El Yasmine, dans la commune de Bir El-Djir (wilaya d'Oran). Cette action s'inscrit dans les orientations des autorités locales visant à améliorer l'environnement urbain et à restituer l'espace public à ses usagers légitimes. La cellule de l'environnement et de la protection du milieu, appuyée par les équipes techniques de la commune, a mené une opération complète de nettoyage après la suppression du marché informel qui occupait depuis plusieurs mois trottoirs et voies de circulation. Les agents ont procédé à l'enlèvement des déchets inertes, au ramassage des ordures ménagères, ainsi qu'à la taille des palmiers et arbres du quartier. Les herbes sauvages et les déchets de terre ont également été éliminés pour rétablir un aspect visuel propre et sécurisé. Parallèlement, les équipes sont intervenues pour la remise en état de la voirie : nettoyage de la chaussée, peinture des trottoirs, chaulage des arbres et installation de nouvelles poubelles en remplacement des anciennes, devenues inutilisables. Cette action structurelle a aussi concerné la démolition de plusieurs extensions illicites qui contribuaient à la dégradation de l'environnement et à l'encombrement urbain. Il est à rappeler que la cellule de l'environnement, en coordination avec les services de la commune, avait déjà engagé une large opération pour éradiquer ce marché anarchique et libérer l'espace public des étais informels qui bloquaient la circulation et portaient atteinte au cadre de vie des riverains. Cette intervention, saluée par les habitants, marque une étape importante dans la reconquête des espaces urbains et la lutte contre les installations désordonnées qui nuisent au quotidien des citoyens. *Rafik*



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة السكن والعمارة والتنمية والبيئة العقارية
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'aménagement du Territoire.
ديوان الترقية والتسيير العقاري ولاية عين تموشنت
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DE LA WILAYA D'AIN TEMOUCHENT



NIF : 097646019044907-01

AVIS D'INFRACTUOSITE ET D'ATTRIBUTION

Conformément aux dispositions de l'article N°46 et 56 de la loi N°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et l'article N°65, 40 et 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de AIN TEMOUCHENT domicilié au : Boulevard Mohamed Boudiaf Wilaya de AIN TEMOUCHENT, informe les soumissionnaires ayant participé à la relance du 1^{er} avis de consultation N°03D.D.P.I.F.O/O.P.G/2025 affiché en date du 07/10/2025 Relatif à la réalisation des travaux en TCE +VRD de 200 logements promotionnels aidés à travers la wilaya de Ain Temouchent répartis comme suit :

Projet	Attribuaire provisoire	Note obtenue (note de l'offre Technique)	Montant de l'offre Financière En TTC	Délai proposé	Critère de Choix
Réalisation des travaux en TCE+VRD et poste transformateur des 50 logements promotionnels aidés (35F3 et 15F4) avec 08 logements promotionnels libres (08 F4) et 08 locaux commerciaux, 01 un bureau de gestion et conciergerie à BENI SAF.	Co contractant SARL EL MAROUA LILISTHMAR EL AKKARI Gérant IHAB SAYED EL ARABI SAYED Ayant Le N° d'identification Fiscale 001613026496358	51 points ≥ 50 points	218 648 480.00 DA	vingt (20) mois	Offre unique pré qualifier techniquement
Réalisation des travaux en TCE+VRD et poste transformateur des 40 logements promotionnels aidés (28F3 et 12F4) avec 10 logements promotionnels libres (08F3 et 02 F4) et 01 un bureau de gestion et conciergerie à TERGA.	Co contractant ETB ATMANI AISSA Gérant ATMANI AISSA Ayant Le N° d'identification Fiscale 165132800097182	61 points ≥ 50 points	184 177 300.00 DA	Vingt deux (22) mois	Offre unique pré qualifier techniquement
Réalisation des travaux en TCE+VRD et poste transformateur des 50 logements promotionnels aidés (35F3 et 15F4) avec 10 logements promotionnels libres (05 F3 et 05 F4) et 04 locaux commerciaux, 01 un bureau de gestion et conciergerie à TERGA	Infructueux : aucun pils n'a été déposé				
Réalisation des travaux en TCE+VRD et poste transformateur des 60 logements promotionnels aidés (42F3 et 18F4), avec 13 logements promotionnels libres (09F3 et 04 F4) 01 local de commerce et 01 un bureau de gestion et conciergerie à EL AMRIA	Infructueux : offre unique non éligible (Offre non conforme au contenu de cahier des charges)				

LA DIRECTRICE GENERALE

ANEPE : 2531015532

Réflexion 30/11/2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya : D'Oran
Daira : Es-Senia
Commune : Sidi Chami.
N° : /2025

00000510

AVIS

D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

NIF : 31135010061

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et décret présidentiel N° 23-12 du 05/08/2023 , le président de l'APC de la commune sidi Chami informe les entreprises soumissionnaires participa à appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimales minimales N° 20/2025 pour la 2^{me} fois relatif au projet cité ce dessous:

**Aménagement de la voirie à la cite 117 logts hassi labiod
sur un linéaire de 500 ml**

Paru sur les Journaux Réflexion et مير القارئ en date du 05/11/2025 et qu'a l'issue de l'analyse des offres techniques et financières les entreprises mentionnées sur le tableau ci -après est retenue provisoirement :

Entreprise retenue	Montant en TTC	NIF	Délais	La Note Techn/ OBS 100
EGTHP CHERIFI MOHAMED	16 779 119,00 DA	166020102366162	04 MOIS	62 —

Un délai de dix(10) jours, à partir de la première (1^{re}) parution sur la presse est accordé aux leurs éventuels recours auprès de la soumission des marchés publics de la soumissionnaires pour déposer commune conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public .Ceux d'entre eux qui sont intéressés, de se rapprocher de ses services, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières

Le président de l'APC

Réflexion 30/11/2025

ANEPE : 2531015539

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES FINANCES

DIRECTION GENERALE DU BUDGET

DIRECTION DE LA PROGRAMMATION ET DU SUIVI BUDGETAIRES

La Direction de la Programmation et du Suivi Budgétaires de wilaya de Naâma annonce l'ouverture d'un concours sur titres pour l'année 2025 selon le tableau suivant :

Grade	Nombre de postes	Diplôme	Autres conditions
Inspecteur analyste du Budget	1	les candidats justifiant de diplômes dans les spécialités ci-après : ❖ Sciences juridiques et administratives ❖ Sciences Economiques, financières et comptables ❖ Sciences commerciales ❖ Sciences de gestion ❖ Planification et Statistiques.	Résident à la wilaya de Naâma

Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

- Demande manuscrite de participation (à mentionner avec précision l'adresse N° Téléphone et l'email)
- Une photocopie de la carte d'identité nationale.
- Extrait de naissance
- Une fiche familiale, le cas échéant
- certificat médical (générale et phtisiologie)
- Une copie du diplôme + une copie du relevé de notes complet de la carrière d'étude.
- Une fiche de renseignement doit remplir par le candidat modèle concours sur titre.
- Les certificats de travail justifiant l'expérience professionnelle acquise par le candidat avec l'obligation de joindre des attestations d'affiliation à la CNAS aux certificats de travail délivré par les secteurs autres que la fonction publique.
- La formation de niveau supérieur au titre ou diplôme exigé pour la participation au concours, le cas échéant.
- Certificat de résidence (wilaya de Naâma)
- Certificat de justification de la situation vis-à-vis du service national
- 02 photos d'identité

Déterminer les délais d'inscription et de dépôt des dossiers :

Les dossiers doivent être déposés au bureau des moyens et de la formation au niveau de Direction de la Programmation et du Suivi Budgétaires de wilaya de Naâma au plus tard du quinze (15) jours de travail à partir de la date de parution de cet avis dans les quotidiens nationaux.

LE DÉRICTEUR

ANEPE : 2531015556

Réflexion 30/11/2025

MOSTAGANEM

Disponibilité confirmée du transport public dans plusieurs communes



Par Zakaria D.

La direction des transports de la wilaya de Mostaganem a confirmé la disponibilité suffisante des moyens de transport public, à la suite d'une sortie de terrain effectuée jeudi, dans la commune de Stidia, suivie d'une réunion officielle au siège de la direction, en présence du président de l'APC et de membres de l'APW. Il a été constaté la présence de transporteurs publics

au niveau du quartier AADL ainsi que la disponibilité des taxis vers le chef-lieu de wilaya. La possibilité de renforcer certaines lignes au niveau de Dradab par des moyens supplémentaires a été examinée, tout en précisant que les 14 bus actuellement en activité sur la ligne restent suffisants pour couvrir les besoins des citoyens. Le même jour, la sortie de terrain a concerné au cours de la même matinée la daïra de Mesra et plusieurs de ses communes. Aussi, des visites ont eu lieu, notamment à Benabdellah Ramdane, Aïn Tedes, Sidi Ali et Hadjadj, où une disponibilité importante des moyens de transport vers différentes directions a été enregistrée, sans constater de déficit de couverture, ce qui reflète la stabilité du service. La direction a affirmé que cette opération s'inscrit dans le cadre du suivi périodique du secteur visant à évaluer et améliorer le service public au bénéfice du citoyen, conformément aux normes réglementaires en vigueur.

NÂAMA

Clôture de la 5e édition du Salon national de la photographie

Les travaux de la cinquième édition du Salon national de la photographie, placée sous le slogan "Lumière, Ombres et Couleurs", ont été clôturés, à la Maison de la culture Ahmed Chami de Nâama, avec la participation de photographes professionnels et amateurs issus de 16 wilayas. La cérémonie d'ouverture de cette manifestation, organisée par la Direction de la Culture et des Arts en coordination

avec la Maison de la culture de Nâama et l'association "Pixel" pour la recherche en photographie et en création artistique, a été marquée par l'exposition d'environ 50 photographies sur des thèmes variés, dont celles mettant en avant des sites historiques, des montagnes témoins de batailles et dépopées de la glorieuse Guerre de libération nationale, ainsi que des clichés consacrés au patrimoine et au tou-

risme, a indiqué Yacine Afra, président de l'association "Pixel". A cette occasion, une intervention a été présentée par le photographe professionnel Kamel Sekouri, originaire d'Aïn Sefra (Nâama), sur "Le rôle de la photographie durant la glorieuse Guerre de libération", en plus de l'exposition d'un échantillon d'anciens appareils photo et d'affiches présentant diverses techniques de photographie.

SIDI LAKHDAR (MOSTAGANEM)

Préparatifs du concours du plus beau quartier

Dans le cadre des préparatifs liés au concours du plus beau quartier au niveau de la wilaya de Mostaganem, le quartier Bousaadia Mohamed, dans la daïra de Sidi Lakhdar wilaya de Mostaganem, a connu vendredi après-midi une mobilisation remarquable de ses habitants qui se sont appliqués à finaliser l'aménagement de l'esplanade et à apporter les dernières retouches avant la visite de la commission d'évaluation. Dans cette

dynamique, plusieurs panneaux artistiques ont été installés pour mettre en valeur les atouts touristiques de la commune ainsi que des éléments représentatifs du patrimoine local, renforçant ainsi le cachet esthétique et culturel du quartier. Les habitants ont également procédé à la plantation de diverses variétés d'arbres décoratifs afin d'améliorer le cadre de vie et d'embellir les espaces extérieurs. Le comité du quartier exprime sa profonde gratitude à M. Haggani Belhadj pour son engagement constant et son suivi attentif des préparatifs, malgré le fait qu'il ne réside pas dans le quartier, illustrant un esprit de solidarité exemplaire. Enfin, les efforts conjoints des membres de l'association et des habitants sont salués, avec l'espérance que cette mobilisation collective soit couronnée de succès lors du concours. **Tayeb Bey Abdelkader**

CONCOURS NATIONAL DU CHARDONNERET : Domination des compétiteurs de Constantine

La première édition du concours national "La Plume sauvage", dédié à la sélection de la meilleure variété du chardonneret, a pris fin jeudi après-midi à Constantine avec une domination des éleveurs de la wilaya de Constantine. Les résultats de cette première édition, qui a réuni 165 oiseaux provenant de plusieurs wilayas, ont connu chez la catégorie "Grands mâles", la distinction d'Eulmi Moussa de Constantine qui a remporté la première place, suivie respectivement de Rahmoun Riyad d'Annaba et de Ghanem Salman de Constantine. Pour la catégorie "Grandes femelles", le titre est revenu à Zalif Wael de Constantine qui a participé avec deux oiseaux et s'est placé à la première et à la troisième position, tandis que Manzari Ramzi de Constantine également a obtenu la seconde place, illustrant ainsi la forte présence des éleveurs constantinois dans cette catégorie. Dans la catégorie "Jeunes mâles 2025", Khelifetni Mourad de Mila s'est classé premier, suivi de Sehabi Houid Akram de Constantine à la seconde place et de Lembarkia Abdelrazak de Batna à la troisième. Quant à la catégorie "Jeunes femelles 2025", elle a vu Medjmedj Hakim de Constantine remporter les première et troisième places, tandis que Manzari Ramzi de Constantine aussi a pris la seconde position, confirmant encore une fois la domination des éleveurs constantinois dans la compétition.

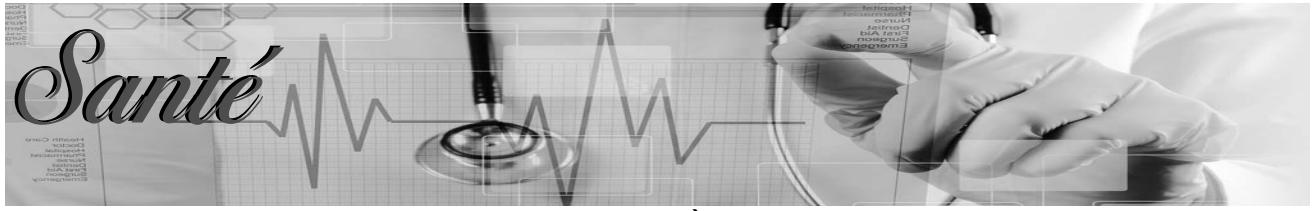
CONCOURS NATIONAL UNIVERSITAIRE DU FILM DOCUMENTAIRE À CONSTANTINE

"La perle enfouie" remporte le 1er prix

Le film documentaire "La perle enfouie" de l'étudiant Abdessamed Chenafi de l'Université Abou El-Kacem Saâdallah (Algér 2), traitant un sujet lié au patrimoine culturel et aux us et coutumes, a remporté le 1er prix du Concours national universitaire du Film documentaire, initié par l'Université Salah-Boubnider (Constantine 3). Le second prix de cette première édition du Concours est revenu à l'étudiante Ferial Kassima de Mila pour son film documentaire "Mila : mémoire de pierre", racontant l'histoire ancienne et civilisationnelle de la région, alors que le 3e prix a été attribué à l'étudiant Abdessetar Kouita de l'Université Salah-Boubnider pour le film "Détermination" qui relate la force et le courage des personnes aux besoins spécifiques. Cet événement culturel a été organisé en coordination avec l'Université Mouloud Mammeri (Constantine 1) et la Direction des œuvres universitaires Aïn El-Bey, sous la supervision du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a fait savoir le Directeur des activités scientifiques, culturelles et sportives de l'université Constantine 3, Mehdi Saméraï, lors de la cérémonie de clôture qui s'est tenue en présence des cadres et des responsables de l'Université. Lancé mardi dernier, le Concours qui vise à promouvoir la création cinématographique en milieu universitaire, a rassemblé 17 établissements universitaires qui ont proposé 19 films, dont seulement 6 ont été retenus pour la phase finale, a ajouté M. Saméraï, également président du comité d'organisation de cette compétition.

FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE AMAZIGH À BATNA "Banka Pro Max" remporte le prix du meilleur spectacle intégré

La pièce "Banka Pro Max" du Théâtre régional d'Oum El Bouaghi a remporté le prix de la meilleure représentation intégrée, en clôture du 14e Festival culturel national du théâtre amazigh qui s'est tenu au Théâtre régional Dr. Salah-Lombarkia de Batna du 23 au 27 novembre. Cette œuvre, longuement ovationnée par le public, a également remporté trois autres prix, celui de la meilleure mise en scène, décerné à Younes Jouani, de la meilleure scénographie (Hamza Djaballah) et de la meilleure musique (Salim Hamdi). L'intrigue de "Banka Pro Max", réalisée et interprétée sur le ton de la comédie, a pour décor une banque en butte à de nombreux problèmes. Le prix du meilleur texte a été attribué à Lyé Belaid pour la pièce "Liouali Ahdrar", produite par l'association culturelle Ibtourien de la wilaya de Tizi Ouzou, qui a également reçu le prix de la meilleure performance féminine, décerné à l'actrice Romaissa Benan. Le prix de la meilleure performance masculine a été décerné à l'artiste Amine Dhahes pour la pièce "Le pays des aveugles" de l'association culturelle Thira de la wilaya de Bouira, tandis que le prix du jury a été attribué à l'association culturelle Thanekra de Tizi Ouzou pour la pièce "Nous n'avons qu'un seul corps".



LYMPHÉDÈME : Symptômes, risques, traitement

Le lymphœdème se manifeste par un gonflement des tissus, en raison d'une accumulation de liquide lymphatique qui n'a pas été évacué par l'organisme.

Les symptômes du lymphœdème peuvent apparaître progressivement ou au contraire très soudainement. Il se manifeste par une difficulté à voir les vaisseaux sanguins et les tendons des mains et des pieds; une rougeur de la peau; l'impression qu'un de vos bras ou qu'une de vos jambes est plus gros ou plus grosse que l'autre; une impression de gêne ou de raideur au niveau des articulations; un gonflement au niveau des membres supérieurs et/ou inférieurs, de la paroi thoracique, de l'abdomen, du cou ou des organes génitaux; une sensation de lourdeur de démangeaison ou de brûlure dans les zones mentionnées ci-dessus; une compression de la peau au niveau du contact avec les vêtements ou les bijoux; un épaissement de la peau. Si vous présentez des facteurs de risque ou si vous avez récemment reçu un traitement contre le cancer affectant vos vaisseaux ou ganglions lymphatiques, le médecin sera en mesure de poser le diagnostic du lymphœdème en vous auscultant. En l'absence de facteurs de risques, le professionnel de santé prescrira des examens d'imagerie afin de visualiser votre système lymphatique, par exemple: un écho-doppler veineux, qui permet de visualiser la présence de liquide dans la graisse sous la peau et détecter si une maladie veineuse est à l'origine du lymphœdème; une lymphoscintigraphie isotopique: après l'injection d'un colorant radioactif, l'organisme est scanné, et les images montrent la circulation du colorant dans le système lymphatique, ce qui rend visibles les obstructions; un examen d'IRM (imagerie par résonance magnétique), qui permet

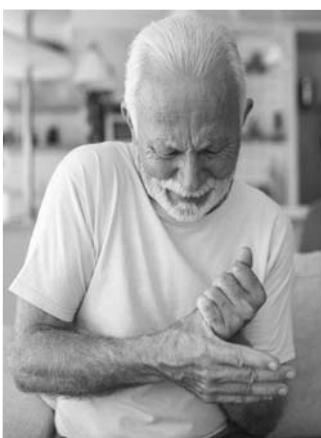


met d'obtenir une reconstitution en 3D et en haute résolution des tissus touchés. Le traitement du lymphœdème consiste à diminuer le gonflement de la région touchée et à prévenir les complications qu'il peut provoquer. Il s'articule en deux phases: d'une part la réduction du volume de l'œdème lymphatique, et d'autre part, la stabilisation de l'état pour éviter une aggravation des symptômes. Pour diminuer le gonflement, les médecins recommandent le drainage lymphatique manuel, réalisé par un kinésithérapeute ayant reçu une

formation spécifique à ce type de massage. En effectuant une pression maîtrisée, le kiné réussit à déplacer le liquide lymphatique « coincé » vers une région de l'organisme où les vaisseaux lymphatiques sont en bon état. Cette technique est toutefois contre-indiquée si vous souffrez d'une infection cutanée, si vous présentez des caillots sanguins ou si vous êtes atteint d'un cancer touchant la zone gonflée; les bandages de compression, peu extensibles, permettent de faire refluer le liquide lymphatique vers le tronc.

Peut-on faire une crise cardiaque avec un pacemaker ?

Oui, il est malheureusement possible de faire une crise cardiaque même si l'on porte un pacemaker. Le stimulateur cardiaque ne protège pas contre les causes de l'infarctus du myocarde. Voici pourquoi: Rôle du pacemaker : Le pacemaker est conçu pour traiter les troubles du rythme cardiaque (arythmies), principalement la bradycardie (rythme cardiaque trop lent), en envoyant des impulsions électriques pour réguler la fréquence cardiaque. Cause de la crise cardiaque : Une crise cardiaque (infarctus du myocarde) est causée par l'obstruction d'une ou plusieurs artères coronaires, qui empêche l'approvisionnement en sang et en oxygène d'une partie du muscle cardiaque. Cette obstruction est généralement due à l'athérosclérose (accumulation de plaques de graisse, de cholestérol, etc. sur les parois des artères). Absence de protection : Le pacemaker n'a aucune action sur les artères coronaires et ne prévient donc pas leur obstruction. Il ne peut pas non plus empêcher la formation de caillots sanguins qui pourraient bloquer ces artères. Par conséquent, les patients porteurs d'un pacemaker doivent continuer à gérer leurs facteurs de risque cardiovasculaire (hypertension, cholestérol, diabète, tabagisme, etc.) par des traitements complémentaires et un suivi médical régulier pour prévenir une crise cardiaque.



J'ai mal au pouce, d'où ça peut venir ?

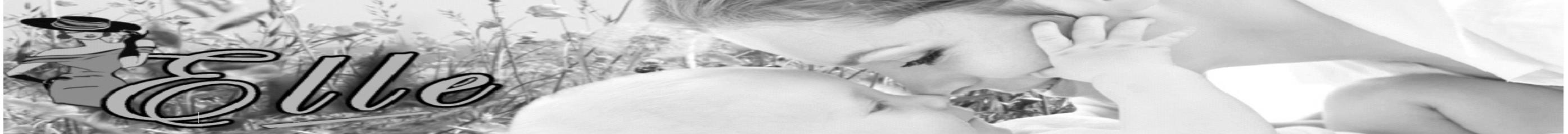
Après 45 ans, la cause la plus fréquente de douleur au niveau du pouce est l'arthrose, une pathologie qui dégrade le cartilage de l'os. En effet, une forme d'arthrose du poignet appelée rhizarthrose touche la base du pouce. Elle correspond à une usure du cartilage entre l'os du pouce, appelé premier métacarpien, et l'os du poignet, appelé trapèze. La douleur est alors invalidante et se déclare dès lors que la personne qui en souffre prend un objet dans la main. Le plus souvent l'affection est bilatérale. Cela signifie que la douleur est présente aussi bien dans le pouce droit que dans le gauche. Autre possibilité: une inflammation d'un tendon du pouce. Caractérisée par une douleur à la base du pouce, elle touche principalement les femmes à partir de 45 ou 50

ans. Si la douleur s'accompagne d'une impossibilité à relever le pouce sans mouvement saccadé, il peut s'agir d'un phénomène de pouce à ressaut, ou ténosynovite sténosante. Celle-ci affecte la gaine située autour des tendons qui permettent de fléchir les doigts. Quand la gaine devient trop étroite, elle exerce des frottements sur le tendon, ce qui entraîne un blocage douloureux du pouce. Toute douleur qui persiste plus de dix jours doit faire l'objet d'une consultation. Tournez-vous d'abord vers votre médecin traitant, qui établira une orientation diagnostique et vous prescrira des examens. N'attendez pas pour consulter: une pathologie non traitée peut s'aggraver et nécessiter des traitements plus invasifs que si elle avait été prise en charge précocement.

Chylothorax : tout savoir sur cette affection rare

Le chylothorax est une anomalie non inflammatoire très rare de la cavité pleurale, pouvant entraîner des conséquences sérieuses. La cavité pleurale, aussi appelée plèvre, est un espace situé entre la cage thoracique (formée par les côtes) et le poumon. Elle consiste en un espace rempli d'une petite quantité de liquide entre deux feuillets: un feuillet pariétal du côté de la cage thoracique et un feuillet viscéral du côté du poumon. Cette cavité permet le mouvement des poumons dans la cage thoracique à chaque respiration. Dans le chylothorax, il y a une présence de chyle dans cette cavité pleurale. Le chyle est un liquide laitue et opalescent qui vient de l'intestin grêle. Il est riche en lipides provenant de la digestion. Il circule normalement dans des canaux lymphatiques entre l'intestin grêle et le canal thoracique. Le chyle est sécrété dans l'intestin grêle lors de la digestion et assure le transport des lipides (graisses) provenant de la nourriture jusqu'à différents organes (muscle, cœur, foie ou encore tissu adipeux (tissu grais-

seux du corps servant au stockage). Une radiographie du thorax permet au médecin d'observer la présence d'un épanchement pleural, c'est-à-dire la présence de liquide dans la cavité pleurale. Elle permet également d'observer certaines pathologies pouvant être à l'origine du chylothorax. À l'aide d'une échographie, le médecin pourra ensuite observer la quantité de liquide présent dans la plèvre et repérer l'endroit où effectuer une ponction ou un drainage. La ponction de la plèvre permet d'apporter un diagnostic définitif de chylothorax, après analyse du liquide. Le drainage est plutôt à but thérapeutique. D'autres examens médicaux peuvent être effectués, comme un scanner thoraco-abdominal; une IRM (Imagerie par Résonance Magnétique). Ces derniers complètent les imageries précédentes en apportant des informations anatomiques précises, une localisation précise de la fuite ou encore des informations sur la cause du chylothorax. Ils permettent également de préparer une éventuelle intervention chirurgicale.



Des astuces pour laver les vitres à la perfection sans laisser de traces !

Regarder la météo avant de vous lancer pourrait vous éviter des déconvenues ! En effet, un temps trop chaud ou ensoleillé n'est pas conseillé. Cela risquerait de faire sécher votre produit trop vite, ce qui laisserait immédiatement des traces. Le mieux est de choisir un jour où le temps est couvert, mais non pluvieux. Ainsi, vous aurez tout le temps de frotter et désuyer à votre guise. Évitez aussi si possible de le faire lors des périodes de forte pollution. Vous pouvez ici utiliser deux chiffons non peluches : un chiffon microfibre pour le lavage et un autre pour l'essuyage. Un papier journal froissé et roulé en boule sera également très efficace contre les taches. Sinon, la ralette est un classique qui peut donner de bons résultats si elle est bien utilisée. Si vous avez beaucoup de vitres ou de grandes baies vitrées, il peut également être utile d'investir dans un nettoyeur vapeur ou un robot lave-vitre. Vous pouvez aussi envisager d'avoir recours de temps en temps à un service profes-

sionnel (type Plus belle la vitre), par exemple à chaque changement de saison. Vous pourrez ainsi donner un petit coup de chiffon de temps en temps pour entretenir. Quel que soit l'outil choisi, nous vous conseillons en tout cas si possible d'avoir recours à de l'eau déminéralisée. En séchant, les minéraux dans l'eau du robinet peuvent en effet laisser des traces blanches sur les vitrages. Toutefois, il est important de dépolluer minutieusement l'enclavement avant de procéder au lavage. Il est également conseillé de procéder du haut vers le bas et de commencer par l'extérieur avant de faire l'intérieur. Ainsi, vous aurez une meilleure visibilité sur le rendu depuis l'intérieur. Enfin, essayez de ne jamais décoller la ralette de la vitre pendant le nettoyage. Cela limitera les traces ! Un peu de liquide vaisselle ou de savon noir dans de l'eau tiède avec éventuellement une lichée de vinaigre blanc, d'alcool à friction ou d'alcool ménager suffiront amplement pour faire briller des vitres peu sales.



Comment et pourquoi utiliser un baume démaquillant ?

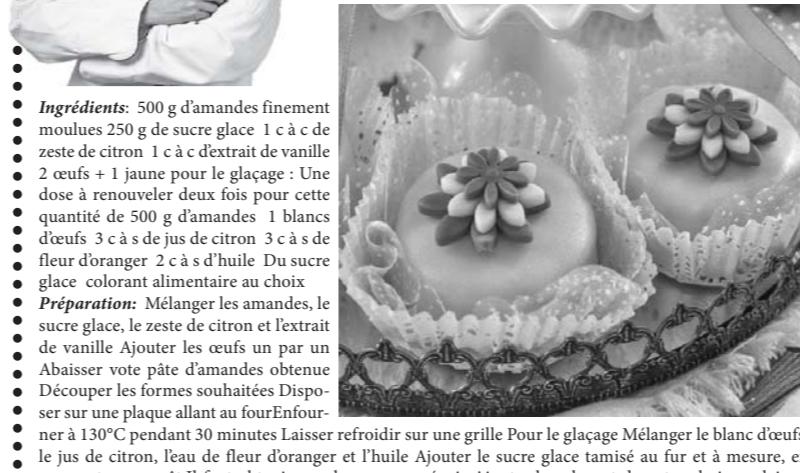
Le baume démaquillant (parfois appelé beurre démaquillant ou baume nettoyant) est un produit intéressant pour les personnes qui cherchent un démaquillant efficace, notamment sur le maquillage waterproof. "Il est très efficace pour éliminer tout type de maquillage, même résistant, ainsi que les résidus de crème solaire". Adapté aux peaux sensibles. Aussi, sa formulation est intéressante pour les peaux les plus sensibles ou sèches. "Les acides qu'il contient apportent le confort et la sensorialité que recherchent les peaux sèches. Là où l'huile démaquillante va avoir tendance à rester à la surface de la peau, le baume va pénétrer un peu plus en profondeur, ce qui lui permet de nourrir les couches superficielles de l'épiderme". La dermatologue précise toutefois que, comme pour tous les produits cosmétiques, il est difficile de dire qu'un type de produit est objectivement efficace : cela dépend de la formule et de la liste d'ingrédients (plus elle est courte, mieux c'est pour les peaux sensibles). Un bon baume démaquillant doit se rincer facilement et laisser la peau confortable. Comment se démaquiller la peau et les yeux avec un beurre démaquillant ? "Le baume démaquillant s'utilise avec les doigts", indique le Dr. Roos. "On va venir prélever et déposer un peu de produit sur la peau, que l'on va ensuite masser via des mouvements circulaires sur le visage et les yeux – si le produit est adapté à la zone du regard – ainsi qu'au niveau du cou. On ajoute ensuite de l'eau tiède, qui va transformer la texture huileuse en une texture lactée, et on rince bien."

Quel sac porter avec un duffle-coat ?

Le duffle-coat est un pilier de la garde-robe hivernale. Originaire de la marine britannique, ce manteau lourd en laine se caractérise par ses attaches en bois ou en corne et sa capuche généreuse. Il est l'allié parfait pour affronter les frimas avec élégance. Son charme réside dans sa capacité à allier confort et sophistication. Mais lorsque l'on parle de style, le duffle-coat ne se porte pas seul. En effet, le choix du sac est crucial pour compléter et rehausser le look. En 2025/2026, plusieurs tendances se dessinent, offrant un éventail de possibilités pour assortir votre duffle-coat. Les sacs de taille moyenne : un équilibre parfait. Pour ne pas surcharger une tenue déjà imposante avec le duffle-coat, les sacs de taille moyenne s'avèrent être un choix judicieux. Que ce soit une besace, un sac sac ou un sac à bandoulière, ces modèles permettent de transporter l'essentiel sans alourdir la silhouette. Les matières comme le cuir souple, la toile cirée ou le daim apportent une texture complémentaire à la lourdeur de la laine du manteau, créant un équilibre visuel et tactile. Sac bandoulière imprimé en cuir velours | Marron. Les couleurs et motifs : jouer sur les contrastes. Si le duffle-coat traditionnel se décline souvent en teintes sobres comme le marine, le camel ou le gris, le sac, lui, peut être l'occasion d'apporter une touche de couleur ou de motif. Un sac rouge vif ou vert émeraude peut dynamiser une tenue monochrome, tandis qu'un sac à imprimé léopard ou à motifs géométriques introduit une note audacieuse. Il est cependant important de veiller à ce que l'ensemble reste harmonieux : un duffle-coat à motifs gagnera à être associé à un sac uni pour éviter un effet surchargé. Au-delà de l'esthétique, le choix du sac avec un duffle-coat doit aussi répondre à des critères pratiques. Compte tenu de la saison généralement froide où ce manteau est porté, il peut être judicieux de choisir un sac avec une fermeture sécurisée pour protéger vos affaires des intempéries. Les sacs à fermeture éclair, à rabat ou à boucle répondent à ce besoin. Par ailleurs, si le duffle-coat est porté dans un cadre professionnel, un sac structuré ou un cartable apportera une touche formelle à l'ensemble.



Mkhabez



- **Ingrediénts:** 500 g d'amandes finement moulues 250 g de sucre glace 1 c à c de zeste de citron 1 c à c d'extrait de vanille 2 œufs + 1 jaune pour le glaçage : Une dose à renouveler deux fois pour cette quantité de 500 g d'amandes 1 blancs d'œufs 3 c à s de jus de citron 3 c à s de fleur d'oranger 2 c à s d'huile Du sucre glace colorant alimentaire au choix
- **Préparation:** Mélanger les amandes, le sucre glace, le zeste de citron et l'extrait de vanille. Ajouter les œufs un par un. Abaisser votre pâte d'amandes obtenue. Découper les formes souhaitées. Disposer sur une plaque allant au four. Enfourner à 130°C pendant 30 minutes. Laisser refroidir sur une grille. Pour le glaçage : Mélanger le blanc d'œufs, le jus de citron, l'eau de fleur d'oranger et l'huile. Ajouter le sucre glace tamisé au fur et à mesure, en remuant sans arrêt. Il faut obtenir un glaçage assez épais. Ajouter le colorant de votre choix ou laisser nature. Tester avec une pièce pour vérifier la consistance. Tremper vos pièces et laisser sécher sur une grille. Décorer comme vous le souhaitez : tatouage, pâte d'amandes, pâte à sucre.

Frein de langue de bébé trop court : dans quels cas faut-il opérer ?



"Les freins buccaux sont des tissus de membranes fibroélastiques qui se situent à différents endroits de la bouche. L'un est situé sous la langue, il s'attache au plancher de la bouche. Il existe également des freins au niveau de la lèvre supérieure et de la lèvre inférieure qui s'attachent sur la gencive", détaille la professionnelle. Les freins buccaux participent de la stabilité musculaire des différentes structures anatomiques indispensables aux différentes actions de la bouche : succion, mastication, parole etc. Qu'est-ce qu'un frein labial restrictif et comment établir le diagnostic ? Tout et son contraire a été dit sur les freins restrictifs et il est difficile pour les parents inquiets de savoir où trouver des informations fiables. "La première problématique est

justement qu'il n'existe pas de consensus sur ce que sont les freins buccaux et sur l'impact exact d'un frein restrictif", observe l'orthophoniste. Comme nous l'avons vu, on ne décide pas de couper le frein d'un bébé après quelques minutes de consultation. Il y a parfois une véritable indication, mais parfois pas. Et cette intervention, qui n'est pas anodine, doit être réalisée par un professionnel de santé une fois le diagnostic posé. "L'intervention est réalisée par un ORL ou un stomatologue", explique l'orthophoniste. On peut soit inciser le frein, soit en parle de frenotomie, soit en faire l'ablation, il s'agit alors d'une frenectomie. L'intervention est parfois réalisée en cabinet en quelques secondes, ou sous anesthésie générale en ambulatoire, au laser ou au ciseau.

Mon enfant écrit mal, est-ce de la dysgraphie ?

Attention à ne pas confondre la dysgraphie avec la dyspraxie ! La dysgraphie concerne principalement les troubles de l'écriture tandis que la dyspraxie est un trouble plus global des fonctions motrices de la personne atteinte. La dysgraphie peut d'ailleurs être le symptôme d'une dyspraxie, mais ce n'est pas toujours le cas. Comme nous l'avons vu pour la dyspraxie, la dysgraphie est un trouble pouvant être révélateur d'un problème psychomoteur de l'enfant. Il ne faut absolument pas considérer la dysgraphie comme une simple paresse physique de l'enfant, il s'agit d'un véritable handicap. Celle-ci peut être due à des troubles tels que la dyslexie ou des troubles ophtalmologiques par exemple. La dysgraphie peut aussi être le signe annonciateur de maladies plus graves (et plus rares) comme Parkinson ou encore la maladie de Dupuytren. Les difficultés rencontrées pour accomplir les gestes de l'écriture se nomment la dysgraphie. Au-delà d'une simple maladresse, il s'agit d'un véritable trouble, qui appartient à la famille des troubles dys. Dès la maternelle, l'enfant dysgraphique peine à coordonner finement les gestes de ses mains : il a du mal à écrire son prénom, même en majuscules. Il recharge à dessiner, à colorier, et les travaux manuels ne l'attirent pas. En grande section, même si la plupart des enfants montrent une maladresse motrice (peu savent boutonner leur pantalon en début d'année), l'enfant dysgraphique se singularise par son manque de progrès en graphisme. Ses feuilles sont sales, grivoises, parfois trouées tellement il appuie sur son crayon. Les mêmes difficultés motrices se retrouvent dans son comportement : il tient mal ses couverts à table, n'arrive pas à lacer ses chaussures ou à boutonner ses vêtements tout seul en fin d'année. Des signes qui peuvent aussi évoquer une dyspraxie, autre double des qui affecte la motricité.





HIGH TECH

Mammoth Overland révolutionne le camping avec son SKL à toit dur



Mammoth Overland révolutionne le camping avec le SKL, un campeur de toit rigide en aluminium qui allie robustesse et innovation pour les aventuriers exigeants. Le lancement du SKL par Mammoth Overland marque une nouvelle étape dans le monde des campeurs de toit rigides. Conçu à partir d'aluminium de qualité aéronautique, ce modèle se distingue par son absence totale de toile de tente, offrant ainsi une protection améliorée contre les intempéries. Avec sa structure unique et son isolation renforcée, le SKL s'adresse à ceux qui recherchent une alternative robuste aux tentes traditionnelles. Malgré son prix élevé, ses caractéristiques innovantes pourraient bien séduire les aventuriers désireux de camper confortablement dans des conditions difficiles. Le SKL, abréviation stylisée de « Skull », a été révélé au public lors de l'Overland Expo West à Flagstaff. Suite aux retours positifs reçus, Mammoth Overland a amélioré le design initial, notamment en optimisant la porte avant pour un montage plus rapide. En effet, ce nouveau système permet une installation complète en seulement 30 secondes. Il suffit de soulever le toit assisté par vérins, puis de déployer et fixer les panneaux muraux. Cette simplicité d'utilisation se double d'une solidité accrue grâce à l'utilisation de matériaux robustes.

Un missile balistique intercontinental doté d'une ogive hypersonique lancé depuis la Russie



Les autorités russes n'ont pas encore réagi à l'incident mais celui-ci est largement commenté sur les réseaux sociaux. Vendredi, une roquette s'est écrasée près du village de Yasny, dans la région d'Orenbourg, en Russie, provoquant une explosion spectaculaire. Les habitants ont filmé la scène : un nuage de fumée violette s'est élevé au-dessus de la ville, où se trouve la base de lancement du même nom. Selon les analyses de Militarnyi, il s'agirait probablement d'un missile balistique intercontinental UR-100N équipé d'une ogive hypersonique Avangard.

D'après les témoignages, l'explosion serait due à un échec de lancement : le missile a explosé en vol, perdant le contrôle avant de s'écraser au sol. Le reste du carburant a ensuite enflammé un immense nuage orange, indiquant l'usage d'un propérgol liquide azoté. Yasny abrite une unité de la 13e division de missiles des Forces de missiles stratégiques russes, l'un des 11 sites capables de lancer des missiles à longue portée, y compris nucléaires. Depuis 2019, les anciens missiles R-36M2 Voyevoda sont progressivement remplacés par le système Avangard. En

2022, le régiment de Yasny a été réarmé avec ce système hypersonique, opération achevée fin 2024 selon le commandant Sergueï Karakaïev. Deux missiles peuvent transporter l'ogive Avangard : le soviétique UR-100N ou le RS-28 Sarmat, bien que ce dernier soit peu probable en raison de ses échecs répétés lors des tests. La Voix du Nord rappelle que les missiles hypersoniques russes Avangard (« avant-garde » en russe) sont capables de changer de cap et d'altitude à très haute vitesse, les rendant « pratiquement invincibles » selon Vladimir Poutine en 2022.

Drones révolutionnaires : transporter quatre fois leur poids avec DARPA



Dans un défi technologique sans précédent, DARPA lance un concours ambitieux pour développer des drones capables de transporter des charges quatre

fois supérieures à leur poids. Dans le cadre d'une compétition innovante, l'agence DARPA cherche à révolutionner le monde des drones avec son Lift Chal-

lengue. Ce défi de 6,1 millions d'euros vise à développer des drones capables de transporter des charges quatre fois supérieures à leur propre poids. Les drones, bien que déjà largement utilisés dans les milieux militaires et civils, présentent actuellement des limites en termes de capacité de levage. La compétition lancée par DARPA a pour objectif d'inciter à la création de solutions radicales et novatrices dans ce domaine. Les critères sont stricts et visent à pousser les capacités des drones bien au-delà de ce qui est actuellement possible. Le Lift Challenge de DARPA impose des exigences précises aux concurrents. Les drones doivent peser moins de 25 kg et respecter les réglementations de la FAA. L'objectif est de soulever une charge minimale de 50 kg, matérialisée par des poids standardisés fournis par l'agence.

L'IA dévoile des indices chimiques sur les premières formes de vie terrestres

Grâce à l'intelligence artificielle, des chercheurs ont découvert des traces chimiques inédites dans des roches anciennes, révélant une photosynthèse bien plus précoce que prévu. Les vestiges chimiques de la vie sur Terre sont rares, car les cellules anciennes et les tapis microbien ont subi des transformations géologiques qui ont effacé de nombreuses traces. Cependant, grâce à des avancées en chimie et en intelligence artificielle, des chercheurs de Carnegie ont découvert de nouvelles traces chimiques dans des roches vieilles de 3,3 milliards d'années. Ces découvertes suggèrent que la photosynthèse productrice d'oxygène a commencé bien plus tôt qu'on ne le pensait. En analysant des échantillons variés, allant des roches sédimentaires anciennes aux météorites, les chercheurs ont utilisé l'apprentissage automatique pour détecter des biosignatures, ouvrant ainsi une nouvelle voie pour comprendre l'évolution de la vie sur notre planète. Pour étudier la vie ancienne sur Terre, les paléobiologistes se fient principalement aux fossiles.

SPORT

FOOTBALL (LIGUE 2)

Témouchent accroché à l'Ouest

Les premiers matchs de la 12e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, disputés vendredi, ont été marqués par le nul concédée à domicile du leader de la poule Centre-Ouest, le CR Témouchent face au NA Hussein-Dey (0-0), et la belle opération du MO Bejaia qui remonte provisoirement sur le podium de la poule Centre-Est.



Le CR Témouchent, solide leader, a concédé un nul vierge à domicile face au NA Hussein-Dey (0-0), manquant ainsi l'occasion de creuser l'écart en tête. Avec ce résultat, le CRT porte son total à 25 points, tandis que le NAHD atteint 21 unités, mais reste provisoirement au pied du podium. Derrière, le WA Mostaganem a signé l'un des succès marquants de cette première partie de la 12e journée en disposant nettement du GC Mascara (3-0), un résultat qui permet aux Mostaganémois

de totaliser 19 points, à hauteur de l'ASM Oran, battue à Saïda (2-1). Le MC Saida, grâce à ce succès, s'offre une bouffée d'oxygène et totalise 15 points, loin devant un GC Mascara (8 pts) en grande difficulté. A Béchar, l'US Béchar Djedid a arraché un précieux nul contre le WA Tlemcen (2-2). Si ce point ne suffit pas encore à quitter la dernière place (5 points), il permet aux Sudistes d'endiguer une série de contre-performances. Le WAT atteint pour sa part la barre de 18 points.

La 12e journée s'est poursuivie samedi avec les rencontres JS El Biar - ESM Koléa, RC Kouba - JSM Tiaret, USM El-Harrach - JS Texraine et CRB Adrar - RC Arbaâ. Dans le groupe Centre-Est, le MO Béjaïa a signé une victoire importante face à la JS Bordj Meñafel (1-0). Grâce à ce court mais précieux succès, le MOB grimpe à 21 points et rejoint provisoirement le CA Batna au deuxième rang du classement. La JSBM reste à 12 points, toujours en position inconfortable.

FOOTBALL - COUPE D'ALGÉRIE 2025-2026

La commission nationale révèle des modifications du système de compétition

La commission nationale de la gestion de la Coupe d'Algérie de football a révélé, une série de modifications majeures touchant au déroulement de l'édition de 2026, lors du tirage au sort des 32es et 16es de finale effectué jeudi en soirée au cercle national de l'Armée de Béni Messous. Lors de la fête rehaussée par la présence de quelques ministres, invités pour la circonstance, par le président de la fédération algérienne de football (FAF) et ministre des sports, Walid Sadi, le président de la commission de la coupe d'Algérie, Lahcen Tomboucou tou a informé les présents des changements qui s'inscrivent dans une démarche de modernisation des règlements, d'amélioration des conditions d'organisation et de renforcement du principe d'équité entre les clubs issus de l'ensemble des divi-

sions. Outre l'interdiction de déplacement des supporters des clubs visiteuses qui est maintenue jusqu'à la finale, à partir des tours 32es et 16es de finale, le club local, qu'il appartienne à une division supérieure ou qu'il soit tiré en premier au sort accueillera la rencontre sur son terrain, à condition que celui-ci remplit plusieurs exigences: capacité minimale de 4 000 places, présence d'un système d'éclairage pour les matchs programmés en soirée, conformité de la pelouse aux normes imposées par la Commission de la Coupe d'Algérie. Les stades en travaux ou jugés non homologués pour la saison 2025-2026 seront automatiquement exclus afin de garantir la sécurité des joueurs et la qualité du spectacle sportif. Il a également été décidé d'autoriser les clubs à recevoir dans des stades

alternatifs si nécessaire. Par ailleurs, la délégation en déplacement sera désormais limitée à 20 joueurs, une mesure destinée à préserver les traditions de la coupe et à réduire les coûts logistiques. Autre point important: aucun report de match ne sera toléré, sauf en cas de force majeure. Les équipes devront aligner uniquement des joueurs qualifiés pour la compétition. En cas d'absence non justifiée d'un club, les dispositions réglementaires relatives au forfait seront appliquées. Pour les matchs de 8es de finale, le principe du club inscrit en premier qui accueille demeure, mais avec une nouvelle contrainte: le stade hôte devra offrir au moins 10 000 places. Si cette condition n'est pas remplie, la rencontre sera délocalisée vers un terrain neutre conforme aux standards exigés.



KARATÉ DO - MONDIAL 2025

Anis Halassa et Louiza Abouriche en quarts de finale

Les Algériens Anis Halassa (-67 kg) et Louiza Abouriche (-55 kg) se sont qualifiés pour les quarts de finale de la spécialité kumité des Mondiaux 2025 de Karaté Do actuellement en cours dans la capitale égyptienne, le Caire, après leurs victoires respectives contre le Portugais Joaquim Mendes (8-3) et la Japonaise Reina Kodo (5-4). Le troisième algérien concerné par une éventuelle qualification en quarts de finale, Oussama Zeid, qui était engagé dans la catégorie des moins de 75 kilos de la spécialité kumité, lui, a été moins chanceux que ses compatriotes, puisqu'il a été éliminé par l'Américain Thomas Scott (2-3). Il emboîte ainsi le pas à sa coéquipière Khadidja Ghoulam (-61 kg), ayant été éliminée de la compétition après avoir terminé troisième de sa poule, avec une victoire et deux défaites. L'Algérie s'est engagée avec 11 athlètes (messieurs et dames) dans cette édition 2025 des Championnats du monde individuels/seniors de karaté Do, spécialités kata et kumité. La sélection nationale féminine est représentée par cinq athlètes dans la spécialité kumité, à savoir : Cyilia Ouikan (-50 kg), Louiza Abouriche (-55 kg), Khadidja Ghoulam (-61 kg), Karima Mekkaoui (-68 kg) et Chaïma Oudira (+68 kg). Chez les messieurs, l'Algérie participe avec Ayoub Anis Halassa (-67 kg), Oussama Zeid (-75 kg), Fellah Midoun (-84 kg) et Hocine Daikhi (+84 kg), alors que dans la spécialité kata, seulement deux Algériens prendront part aux épreuves, à savoir : Nrimane Dehleb et Youssef Ziad. La compétition organisée du 27 au 30 novembre, enregistre la participation d'un total de 384 athlètes, représentant 88 pays.

CANOË-KAYAK / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE

Trois médailles pour l'Algérie, dont une en or

La sélection algérienne de canoë-kayak a décroché trois médailles (1 or, 1 argent et 1 bronze), en ouverture de la première journée des Championnats d'Afrique 2025 de la spécialité, abrités du 28 au 30 novembre, par la ville de Luanda en Angola. La médaille d'or a été l'œuvre du kayakiste Wassim Boukezzoula dans l'épreuve du 1000 mètres (K1)/juniors, au moment où son compatriote Walid Ta-chache a pris l'argent, dans l'épreuve du 1000 mètres (K1)/juniors. La distinction en bronze a été l'œuvre de Ryad Bentouati, dans l'épreuve du 1000 mètres (K1)/U23, portant ainsi le total provisoire de la moisson nationale à trois breloques, à l'issue des premières épreuves. La sélection nationale, composée de dix athlètes (messieurs/dames) et relevant des catégories juniors, U23 et seniors, s'était envolée lundi dernier à Luanda, pour prendre part à cette compétition continentale ayant réuni les meilleurs athlètes africains, aussi bien dans la spécialité canoë que celle du kayak. Outre les titres continentaux qui seront mis en jeu à Luanda, ces athlètes se disputeront les places qualificatives aux différentes compétitions internationales, inscrites au calendrier de 2026. Pour bien préparer cet événement, l'entraîneur national Abdelmalek Azaoun avait effectué un stage intensif au barrage de Sidi Kessir, dans la wilaya de Jijel, et qu'il avait dédié essentiellement au renforcement de la condition physique et à l'ajustement des aspects tactiques. Cette compétition s'inscrit dans le programme officiel de la Fédération internationale de canoë (ICF) et de la Confédération africaine de la spécialité. Elle constitue une étape majeure permettant, aux différentes sélections nationales africaines d'évaluer leur niveau.

SPORT



FOOTBALL - CAMEROUN

Samuel Eto'o réélu à la tête de la FECAFOOT



La guerre entre Samuel Eto'o et le Ministère des Sports du Cameroun va continuer encore un petit moment. Président de la FECAFOOT depuis 2021, l'ancienne légende du FC Barcelone, était candidat à sa propre réélection à la tête de la fédération camerounaise. Sans aucun concurrent, il a

logiquement été réélu pour les 4 prochaines années. Samuel Eto'o a obtenu 85 voix sur 87. Un vote symbolique et fort alors que le Ministère des Sports s'était encore opposé à ce vote et avait même demandé l'annulation de l'assemblée générale. Mais le Minsep (ministère des sports et de l'éducation phy-

sique) a donc été désavoué par le Minat (ministère de l'Administration territoriale) qui a maintenu cette assemblée. Une décision qui confirme bien un désaccord institutionnel au Cameroun. Samuel Eto'o a donc du travail alors que le Cameroun ne s'est pas qualifié pour le prochain Mondial.

FOOTBALL (ALLEMAGNE)

Triste 0-0 entre Leipzig et Gladbach

Début de la 12e journée de Bundesliga vendredi avec une rencontre en Gladbach et Leipzig. Le club de Leipzig, deuxième du classement, avait l'occasion de mettre

un peu la pression sur le Bayern Munich. Mais dans un match peu emballant, les deux équipes se sont quittées sur un triste 0-0. Si Leipzig a dominé, la formation al-

lemande a été maladroite devant le but ne cadrant que 6 petits tirs sur 20 tentatives. Leipzig reste second du classement en attendant le match de Leverkusen.

FOOTBALL FÉMININ- UEFA LIGUE DES NATIONS

La France arrache la victoire in extremis contre la Suède

Éliminée en demi-finale, la France pouvait terminer son aventure en Ligue des nations sur une bonne note en venant à bout de la Suède, à Reims ce vendredi. Sans Marie-Antoinette Katoto, ni Selma Bacha, les Bleues ont dominé la première période, mais c'est bien la Suède qui s'est offerte les meilleures occasions, obligeant Peyraud-Magnin à faire la différence (16e et

29e). Mais peu avant la pause, Diani était accrochée dans la surface et offre un penalty aux Françaises après examen du VAR. Un penalty transformé par Karchaoui pour l'ouverture du score (1-0, 45e+3). Mais la France a été surprise en seconde période par une nouvelle attaque suédoise. Un bon centre trouvait la tête de Blackstenius pour l'égalisation (1-1, 67e).

Tout était à refaire pour les Bleues, qui ne parvenaient pas à se trouver des occasions franches pour reprendre l'avantage, Geyoro inquiétait Falk, mais un hors-jeu était signalé (78e). Mais sur le tout dernier corner de Karchaoui, Mbock reprenait pour offrir la victoire (2-1, 90e+6) et une longueur d'avance avant le match retour en Suède, mardi.

FOOTBALL (ESPAGNE)

Getafe se relance face à Elche

Après deux défaites de suite, Getafe devait rebondir pour le compte de la 14e journée de Liga. C'est chose

faite avec une courte, mais précieuse victoire face à Elche grâce à un ancien joueur de la Ligue 1 française,

l'unique but du match. Grâce à ce succès, Getafe se relance et pointe à la 7e place du classement.

SANTOS (BRÉSIL)

La nouvelle soirée rocambolesque de Neymar

Neymar a une nouvelle fois brillé pour offrir la victoire à Santos. Dans un contexte tumultueux avec de nombreux rebondissements autour de son état de santé, le Brésilien a fait le show pour permettre à son équipe de s'éloigner de la zone rouge. Depuis quelques semaines, l'ancien joueur du PSG connaît de véritables montagnes russes dans sa vie de footballeur. Un temps pointé du doigt par son vestiaire pour son attitude et ses performances, un temps héroïque sur le terrain face à Palmeiras, un temps blessé ou encore cité dans des affaires extra-sportives, bref avec Neymar, on ne sennuie pas. Mais au Brésil, on pense surtout à la Coupe du Monde qui arrive dans quelques mois et à l'état du club de Santos, menacé de disparition en cas de nouvelle descente. Dans ce sens, le sélectionneur Carlo Ancelotti avait encore laissé la porte ouverte à Neymar, expliquant qu'il devait se focaliser sur l'idée d'arriver apte physiquement en fin de saison pour réintégrer la sélection. Un risque qui a payé puisque Neymar a fait le show dans ce match, ouvrant le score en première période d'un tir précis dont il a le secret. En seconde période, il s'est mué en passeur pour offrir le troisième but de son équipe d'un corner bien tiré. Un but et une passe décisive dans la belle victoire de Santos (3-0) qui permet au club de s'éloigner de la zone rouge.

FOOTBALL (PORTUGAL)

C'est la guerre entre Benfica et João Félix !

Dans un entretien accordé à la télévision portugaise, João Félix a taclé Benfica, coupable selon lui de ne pas avoir fait le nécessaire pour le faire revenir. Le club lisboète lui a répondu par l'intermédiaire de son président, Rui Costa. João Félix et Benfica ont bien failli se retrouver cet été. Parti très jeune de son club formateur contre la somme faramineuse de 120 M€ en direction de l'Atlético de Madrid, le milieu offensif n'a pas réussi à passer le cap. Depuis cet échec, il est dans une dynamique terrible, au FC Barcelone, à Chelsea, à l'AC Milan, il a enchaîné les prêts et les prestations irrégulières. Revenir au bercail, dans un contexte qui lui est favorable aurait pu être la bonne solution. Les Águias avaient proposé une offre de 20 M€ aux Blues, plus 50 % d'une potentielle revente, tandis que le joueur avait fourni les efforts salariaux nécessaires. Tout semblait en ordre jusqu'à la venue d'Al-Nassr dans le dossier. Forcément, le club saoudien a plus d'un argument dans son sac pour convaincre le joueur, désormais âgé de 26 ans. Ça n'a pas été difficile de lui faire changer d'avis entrer un salaire mirobolant et la possibilité d'évoluer aux côtés de Cristiano Ronaldo. En quelques heures seulement, l'ensemble des parties s'est mis d'accord. Ce choix semble être le bon pour le moment puisque le Portugais brille. Il a déjà inscrit 16 buts et délivré 5 passes décisives en seulement 18 rencontres. Pourtant, João Félix conserve étonnamment une certaine rancœur à l'égard de Benfica.

FOOTBALL (ITALIE)

Côme poursuit son excellent début de saison

Cesc Fabregas commence doucement à devenir un entraîneur qui pèse dans le football italien. Le tout jeune coach espagnol a fait de la petite équipe de Côme, une formation solide du football italien. Et il le confirme cette saison. Pour la 13e journée, le club a déroulé son football et s'est imposé avec Sassuolo. Le match a parfaitement débuté grâce au but d'Anastasios Douvikas peu avant le quart d'heure de jeu. Au retour des vestiaires, les coéquipiers de Maxence Caqueret ont inscrit un nouveau but grâce à Alberto Moreno (2-0). Avec ce succès, Côme est 6e du classement avec toujours une seule petite défaite à son actif.

Auto-Moto



Un dernier TDI pour la route chez Audi



Audi place sous le capot de sa grande berline A6 une mécanique que l'on ne pensait pas revoir. Il s'agit d'une évolution du V6 TDI, qui atteint ici 299 ch et 580 Nm de couple. Pour faire bonne figure, elle reçoit une hybridation. L'avènement de la voiture électrique a quelque peu chamboulé les gammes des constructeurs. Chez Audi, il était prévu que les modèles avec un nombre pair fassent l'impassé sur le carburant fossile pour ne fonctionner qu'aux watts. Finalement, les choses ne se sont pas passées comme

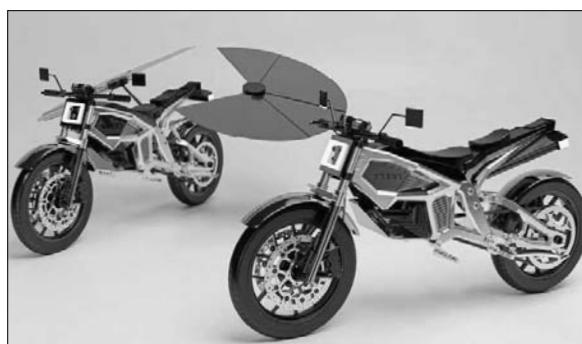
prévu et la dernière Audi A6 accueille de nouveau des moteurs à essence, et même diesel avec le quatre cylindres TDI de 204 ch. La marque va encore plus loin puisque le V6 TDI fait son retour, deux cylindres supplémentaires au service de la performance et surtout de l'agrément de conduite. Ce bloc 3.0 (codé EA897evo4) gagne en puissance pour atteindre 299 ch, mais perd un peu en couple, sans grande incidence puisqu'il revendique tout de même 580 Nm. Pour la première fois, il reçoit le renfort d'une hybridation MHEV

de 48V permettant d'alimenter l'alterno-démarreur (dans les phases à très faibles vitesses), un générateur fort de 230 Nm et 24 ch, ainsi qu'un compresseur électrique. Ce dernier assiste le turbo afin d'en réduire le temps de réponse tout en améliorant le couple à bas régime. Au final, ces trois éléments travaillent de concert pour améliorer les accélérations. Par rapport aux compresseurs électriques des S4, S6 et SQ5, Audi évoque une « plage de fonctionnement élargie et une montée en pression plus rapide ».

La marque française Pink présente son nouveau scooter électrique

Marque française spécialisée dans les scooters électriques depuis 2016, Pink Mobility présente son nouveau modèle, le Blast. L'équivalent 125 compact du scooter Pink Fly est doté de batteries amovibles et affiché au prix de lancement de 5 490 €. Celle qui fait désormais partie des acteurs importants du marché de la mobilité électrique hexagonale dévoile à présent l'équivalent compact de son Fly, dont la phase 3 a été lancée cet été. Le Pink Blast repose sur un moteur développant jusqu'à 11 kW de puissance en pic (6 kW en nominal) signé QS Motor, et assurant le 0 à 50 km/h en seulement 3,35 secondes. Il dispose de trois modes de conduite : Eco (limité à 75 km/h), Confort (limité à 95 km/h) et Sport (130 km/h) ainsi que d'une marche arrière. Le Blast inaugure également une nouvelle génération de maxi-scooter électrique doté de batteries amovibles avec un double pack de 3,35 Wh, soit 6,7 kWh, embarqué, composé de cellules Lithium NMC. Il est muni d'une prise Type 2, qui offre l'accès à un très large réseau de bornes publiques pour une recharge en deux heures de 20 % à 80 %.

Moto fonctionnant à l'énergie solaire, la Solaris est totalement autonome



La mobilité électrique suscite des intérêts divers et variés. L'ultime exemple en date est le projet présenté par Mask Architects. Ce cabinet international d'architecture et de design vient de dévoiler Solaris, la première moto entièrement autonome

alimentée à l'énergie solaire. Nouvelle technologie sur le marché de la moto, la mobilité électrique voit émerger de nouveaux acteurs tous les jours. Suscitant l'intérêt d'entreprises n'ayant initialement aucun lien avec l'industrie moto, la mo-

L'Indien TVS lance la production de la nouvelle BMW F450 GS



Partenaires depuis 2013, BMW et le géant indien TVS ont récemment célébré la production conjointe de plus de 200 000 unités. La collaboration va connaître une nouvelle étape avec l'entrée en fabrication de la toute nouvelle BMW F450 GS. Avec plus de 200 000 unités de motos de la gamme G 310 produites depuis 2013, la collaboration entre la marque allemande BMW et le géant indien TVS Motor Company se porte bien. Ce partenariat stratégique entre les deux entités va connaître une nouvelle étape avec l'entrée en production de la nouvelle BMW F450 GS. Le trail de moyenne cylindrée, officiellement présenté lors du dernier salon EICMA de Milan sera fabriqué dans l'usine TVS d'Hosur, dans le sud de l'Inde. « Notre synergie en matière d'ingénierie et nos valeurs communes d'innovation et de qualité sont à la base de toutes nos réussites... Aujourd'hui, alors que nous célébrons le cap des 200 000 unités produites, nous inaugurons également une nouvelle ère avec le lancement de la BMW F450 GS » a ainsi déclaré KN Radhakrishnan, directeur général de TVS. Un enthousiasme partagé par son homologue allemand, Markus Flasch : « Les BMW G 310 R, G 310 GS et G 310 RR jouissent d'une popularité inégalée dans le monde entier et sont devenues un élément clé de la croissance mondiale de BMW Motorrad.

MOTS FLÉCHÉS

FORCE

3

délire	↓	idiotie	↓	souhait	↓	étudiées sur écran	↓	organe de fleur	↓	propriétaires	↓	fainéante autre nom de Gaïa	↓
brio		œuvre en prose		do de clé		esclave pauson				supérieur du caïd		estuaire inondé	
plières par l'âge	→							mettre en ordre	→				
pin-up	↑			se soulageait	→			absence de clarté	↓			affaire d'honneur	
quillerets	→			dégustée	↓	écharpes	→			attrapés	→		
brigand	↑					femelle porcine				bien huilées			
en passant par		marchant sans but suppression	→			n'avoue pas	→			très leste	→		
opiniârement	↑			orifice de truite homme de main	→			lettre de matheux éléments de texte	→	effroi	→	parcouru	
méprisée	↑					extorque membres du même culte	→					cautif	
prince arabe	fond de cuve planisphère				refuge de hasse	↓	double point imitateur emplumé	→				modér-nisé	
salle de travail amas de graines	→			adipeux	→					plante à huile genre d'aven	→		
ligne musicale	↑			érudite	↓					ancienne région d'Egypte	↓	désert de cailloux italienne désuète	
niais	↑			tueur étouffant effectif	→							éclos rendu moins brillant	
aristo-cratie		serie de siècles patrimoine	→		distan-cerais pièce de mûture	→	mot de mariage reste de moisson	→				vastes plaines lunaires	
négligent	→			terro-riser devant la science	→		forme de ferrure tombée du jour	→		réunion étoilée détruit	→		
trou-vaille	↑									parasite intestinal	↓	principe spirituel	
étreindras	→				éléments d'avion	→						s'harmonisera	
												il met Paris en bouteille	

Soudan

Les FSR tuent le directeur de l'agence SUNA à El-Fasher

Le ministre soudanais de l'Information, Khalid Al-Ayesir, a déclaré que les Forces de soutien rapide (FSR), une milice paramilitaire, ont tué Taj Al-Sir Ahmed Suleiman, directeur du bureau de l'agence Sudan News Agency (SUNA) à El-Fasher, et arrêté plusieurs travailleurs des médias avant de les transférer vers la ville de Nyala, au Sud-Darfour, dans l'ouest du Soudan. Dans un communiqué, Al-Ayesir a affirmé que Suleiman avait été assassiné par la milice rebelle à son domicile, situé dans le quartier d'Al-Dara'a à El-Fasher, en même temps que son frère. Il a souligné que Suleiman « est resté fidèle aux valeurs et aux principes de sa profession dans les circonstances les plus difficiles, jusqu'à sa mort, après avoir disparu à l'entrée de la milice rebelle dans la ville ». Le ministre a également exprimé l'espoir de voir « la libération des collègues détenus ou portés disparus, emmenés par la milice vers ses centres de détention à Nyala », sans préciser leur nombre.

Indonésie

116 morts et 42 disparus lors d'inondations

De violentes inondations et coulées de boue sur l'île indonésienne de Sumatra ont fait au moins 116 morts et laissé 42 personnes portées disparues, a annoncé l'Agence nationale de gestion des catastrophes (BNBP). Le chef de la BNBP, Suharyanto, a indiqué que la province de Sumatra Nord est la plusurement touchée. Alors que les secours en sont à leur quatrième jour, les opérations de recherche restent entravées par un terrain difficile, des routes endommagées et de mauvaises conditions météorologiques. « À ce jour, nous avons recensé 116 victimes et 42 personnes toujours portées disparues », a déclaré Suharyanto lors d'un point presse diffusé sur la chaîne YouTube de la BNBP, selon le Jakarta Globe, qui rapporte également que des milliers de personnes sont déplacées en raison des intempéries. De nombreuses zones touchées demeurent inaccessibles, et les autorités redoutent une aggravation du bilan.

Madagascar

La société civile s'inquiète sur la tournure de la transition

Deux mois après le début des manifestations du 25 septembre ayant conduit à la mise en place d'un régime transitoire, les organisations de la société civile malgache dressent un bilan de la situation politique à Madagascar. Ces organisations déclarent sans détour que « l'espoir d'un véritable renouveau démocratique s'amenuise ». Elles ne manquent pas d'exprimer « leur plus vive préoccupation face à une trajectoire qui semble privilégier la continuité des pratiques du passé plutôt que la rupture attendue par le peuple ». La société civile déplore notamment la prise de décisions unilatérales majeures, comme la nomination du gouvernement et la présentation d'une Politique Générale de l'Etat (PGE) sans consultation préalable des forces vives de la nation, ou encore la récente déclaration d'un Haut Conseiller de la Refondation concernant la perspective de vendre les stocks de bois de rose pour renflouer les caisses de l'Etat. Une initiative qui, selon ces organisations, se heurte à l'embargo international de la CITES (Convention sur le Commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction) en vigueur depuis 2013 et interdit formellement la vente de ces stocks de bois précieux.



ÉTATS-UNIS

Trump ferme l'espace aérien vénézuélien

Dans un message tonitruant posté sur sa plateforme Truth Social ce samedi matin, le président américain Donald Trump a ordonné la fermeture immédiate de l'espace aérien au-dessus et aux abords du Venezuela. « À toutes les compagnies aériennes, pilotes, trafiquants de drogue et passeurs d'êtres humains : considérez L'ESPACE AÉRIEN AU-DESSUS ET AUTOEUR DU VENEZUELA COMME ENTIÈREMENT FERMÉ », a-t-il écrit en majuscules, depuis son club de Mar-a-Lago en Floride.

Cette déclaration, qui n'a pas de valeur juridique formelle mais qui porte la marque d'une menace crédible, s'inscrit dans une confrontation croissante avec le dirigeant socialiste Nicolas Maduro, accusé par Washington de complicité dans le trafic de drogue et d'êtres humains. Ce n'est pas une simple fanfaronnade trumpienne. À quelques heures de l'annonce, des sources au Pentagone confirment un renforcement massif des forces américaines dans les Caraïbes : le groupe aéronaval USS Gerald R. Ford, avec ses chasseurs F-35 et plus de 4 000 marins, patrouille désormais à proximité des côtes vénézuéliennes. Des frappes aériennes récentes contre des embarcations suspectes parties du Venezuela ont déjà été menées, et Trump avait averti jeudi, lors d'un discours de Thanksgiving aux troupes, que des « actions terrestres » contre les cartels de la drogue débuteraient « très bientôt ». L'avertissement d'aujourd'hui semble être le signal d'une opération imminente, potentiellement une zone d'exclusion aérienne de facto, qui pourrait dégénérer en conflit ouvert. Pour comprendre l'ampleur de cette crise, il faut remonter à plusieurs mois. Depuis son retour à la Maison Blanche en janvier 2025, Donald Trump a fait de la lutte contre le narcotrafic une priorité absolue de sa politique étrangère. Le Venezuela, sous la houlette de Maduro depuis 2013, est devenu une cible privilégiée. Washington accuse le régime de Caracas d'héberger des laboratoires de cocaïne et de faciliter le transit de drogue vers les États-Unis via des routes aériennes et maritimes. « Maduro est un dictateur qui protège les cartels comme s'ils étaient sa famille », a lancé Trump dans une interview récente à Fox News, évoquant des preuves de la DEA (Drug Enforcement Administration) liant des officiels vénézuéliens à des organisations comme le Clan del Golfo colombien. La crise s'est envenimée ces dernières semaines. Le 20 novembre, l'Administration fédérale de l'aviation (FAA) a émis un avis aux pilotes avertisant d'une « situation potentiellement dangereuse » au-dessus du Venezuela, en raison d'une « détérioration de la sécurité et d'une activité militaire accrue ». En réponse, Maduro a révoqué les droits d'exploitation de six grandes compagnies aériennes internationales – dont American Airlines et Delta – qui avaient suspendu leurs vols vers Caracas par précaution. « C'est une agression impérialiste », a tonné le ministre vénézuélien des Affaires étrangères, Yván Gil, lors d'une conférence de presse vendredi. Le régime a également mobilisé ses systèmes de défense anti-aérienne, fournis par la Russie (S-300), et a appelé à une mobilisation populaire contre « l'invasion yankee ». Les enjeux économiques ne sont pas en reste. Le Venezuela détient les plus grandes réserves prouvées de pétrole au monde, et toute perturbation pourrait faire flamber les prix mondiaux du brut, déjà sous pression à cause des tensions au Moyen-Orient. Les marchés ont réagi nerveusement : le baril de Brent a grimpé de 3 % dans la matinée, atteignant 85 dollars, tandis que les actions des compagnies pétrolières comme ExxonMobil, active au large des côtes vénézuéliennes, ont bondi. À l'échelle mondiale, l'annonce de Trump a provoqué un tollé mesuré. L'Union européenne, par la voix de son haut représentant Josep Borrell, a appelé à la « retenue » et à un « dialogue immédiat » sous l'égide de l'Organisation des États américains (OEA). La Chine et la Russie, alliés indéfectibles de Maduro, ont dénoncé une « violation flagrante du droit international ». Pékin, qui investit massivement dans les infrastructures vénézuéliennes via la Belt and Road Initiative, a menacé de « mesures de réciprocité » contre les intérêts américains. Moscou, de son côté, a appelé que des conseillers militaires russes soient stationnés à Caracas depuis 2019, renforçant la dissuasion. Plus proche, la Colombie – voisine et allié réticent des États-Unis – est sur le qui-vive. Bogota, qui héberge déjà des millions de réfugiés vénézuéliens, craint un afflux massif en cas d'escalade. Le président Gustavo Petro, gauche modérée, a condamné l'approche unilatérale de Trump tout en admettant que le trafic de drogue est un « fléau régional ». Au Brésil, le président Lula da Silva a proposé une médiation, mais sans enthousiasme apparent. Sur X (anciennement Twitter), la nouvelle a enflammé les débats. Des milliers de posts relayent le message de Trump, avec des hashtags comme #Venezuela-Closed et #MaduroOut. Des comptes conservateurs américains saluent la fermeture du président – « Enfin un leader qui agit ! » – tandis que des voix progressistes y voient un « acte de guerre illégal ». En Amérique latine, les réactions sont plus vives : un utilisateur vénézuélien écrit : « Trump veut nous bombarder pour son pétrole. Où est la communauté internationale ? »